

# ANNEXES

## LES BATIMENTS REMARQUABLES REPÉRÉS AU TITRE DE L'ARTICLE L151-19 DU CODE DE L'URBANISME

N° de fiche	N° de parcelle	N° de Voie	Voie
1	AR 11	5	boulevard BARA
2	AP 8	11	boulevard BARA
3	AP 23	15	boulevard BARA
4	AP 26	21	boulevard BARA
5	AP 27	23	boulevard BARA
6	AP 244	33	boulevard BARA
7	AP 295	37	boulevard BARA
8	AP 61	47	boulevard BARA
9	BM 243	49	boulevard BARA (château de la Saussaye)
10	BM 90	59	boulevard BARA
11	BM 88	61	boulevard BARA
12	BM 87	63	boulevard BARA
13	BM 83	69	boulevard BARA
14	BM 75	73	boulevard BARA
15	AP 148	6	rue Louis BLANC
16	AL 320	11	rue CARNOT
17	AP 32		CHATEAU d'Ardenay
18	BC 361	10	rue Charles GOUNOD
19	AZ 719	3	rue COLLET
20	AZ 256	5	rue COLLET
21	AZ 275	9	rue COLLET
22	AP 12	2	rue DENFERT-ROCHEREAU
23	AP 240	4	rue DENFERT-ROCHEREAU (maison principale)
24	AS 135	9	rue Camille DESMOULINS
25	AR 49		place des ECOLES (ancien groupe scolaire)
26	AZ 227	3	place de la GARE
27	AZ 231	3 bis	place de la GARE
28	AZ 244	6	place de la GARE de Lozère
29	AZ 243	8	place de la GARE de Lozère
30	BE 210		Ferme des GRANGES
31	AH 559	3	rue de l'Abbé LAMBERT
32	AH 355	6 et 8	rue de l'Abbé LAMBERT
33	BM 41	5	rue MIRABEAU
34	BV 79	68	rue du MOULIN
35	AP 64	3	rue Pierre-François NICAISE
36	AP 63	5	rue Pierre-François NICAISE
37	AZ 271	13	avenue d'ORSAY
38	AZ 251	1	boulevard de PALAISEAU
39	AZ 252	3	boulevard de PALAISEAU
40	AZ 702	15	boulevard de PALAISEAU
41	AZ 584	17	boulevard de PALAISEAU
42	AZ 365	47	boulevard de PALAISEAU
43	AZ 333	49	boulevard de PALAISEAU

44	AH 271	41	rue de PARIS
45	Domaine Public	91	rue de PARIS (Hôtel de ville)
46	AP 218	106	rue de PARIS
47	AO 144	125 bis	rue de PARIS
48	AO 142	129	rue de PARIS
49	AL 214	131	rue de PARIS
50	AL 346	133	rue de PARIS
51	AL 358	135	rue de PARIS
52	AL 358	135 bis	rue de PARIS (cour)
53	AL 358	135 bis	rue de PARIS
54	AO 414	139	rue de PARIS
55	AL 59	141	rue de PARIS
56	AO 247	150 bis	rue de PARIS (cour)
57	AO 177	159	rue de PARIS
58	AO 172	161	rue de PARIS
59	AR 9	166	rue de PARIS
60	AR 21	176	rue de PARIS
61	AO 158	179	rue de PARIS
62	AO 157	181	rue de PARIS
63	AO 138	191	rue de PARIS
64	AO 137	193	rue de PARIS
65	AO 412	195	rue de PARIS
66	AO 131	199	rue de PARIS
67	AS 89	248	rue de PARIS
68	BC 319	22	rue PARMENTIER
69	AH 313	17	rue PASTEUR
70	BV 65	2	rue Charles PEGUY
71	BV 28	5	rue Charles PEGUY (église de Lozère)
72	BV 52	12	rue Charles PEGUY
73	AR 105	4	rue de la PIE VOLEUSE
74	AP 264	5	rue de la PIE VOLEUSE (association Jean Coxet)
75	AR 101	10	rue de la PIE VOLEUSE (collège Saint-Eugène)
76	AR 61	14	rue de la PIE VOLEUSE
77	AR 192	16	rue de la PIE VOLEUSE
78	AR 200	18	rue de la PIE VOLEUSE
79	AP 205	1	avenue de la REPUBLIQUE (maison de retraite)
80	AS 129	9	boulevard Nicolas SAMSON
81	AS 128	11	boulevard Nicolas SAMSON
82	AS 122	25	boulevard Nicolas SAMSON
83	AS 119	31	boulevard Nicolas SAMSOM
84	AH 326	20	avenue de STALINGRAD (préfecture)
85	AR 104	1	impasse de la TERRASSE
86	AR 100	5	impasse de la TERRASSE
87	AY 468	2	rue de la VALLEE
88	H2 34, 83, 84		Ferme de la VAUVE
89	AR 5 et 6	1 et 3	place de la VICTOIRE (Pavillon Condé)
90	AR 4	5 et 7	place de la VICTOIRE (Hôtel Brière)
91	AZ 232	5	sentier des VIGNES
92	AZ 469	10 à 14	sentier des VIGNES
93	AR 1	1	rue VOLTAIRE (Tribunal)
94	AP 199	4	rue VOLTAIRE

Les fiches suivantes présentent, pour chacun des bâtiments repérés et identifiés, les principales caractéristiques à préserver.

**Parcelle : AR 11**

**5 boulevard Bara**

ASPECT DU BATI	GABARIT
<b>Typologie du bâti :</b> Maison de villégiature	<b>Nombre d'étages :</b> R + 2+ combles
<b>Epoque supposée :</b> Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	<b>Surface bâtie (approx.) :</b> m <sup>2</sup>
<b>Matériaux de façade :</b> Meulière, rocaille, maçonnerie peinte, brique de parement	
<b>Nom de l'architecte :</b> Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

**Occupation du rez-de-chaussée :** habitation

**Occupation des étages :** habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique

Culturel

Ecologique

## CARACTERISTIQUES

Maison surélevée par rapport au bd. Couverture en tuiles mécaniques à cotes, avec chevrons débordants.  
 Eléments d'architecture typiques de la période de construction : linteaux droits métalliques avec rosaces, balcons de croisée en fer forgé.  
 Modénatures soignées : linteaux en arc segmentaire en briques de parement, frise décorative en briques et ciment peint.  
 Clôture : grand mur de soutènement plein en meulière surmonté d'un garde-corps en claustra de briques pleines et ciment.



Parcelle : AP 8

11 boulevard Bara

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> ou début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 160 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

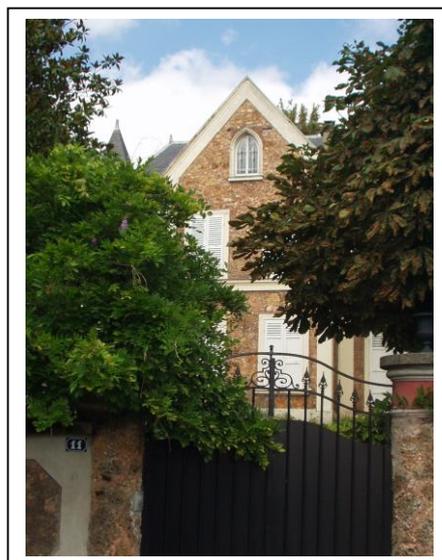
Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison implantée en retrait d'alignement. Toiture complexe en plusieurs parties, avec notamment 2 tourelles d'angles symétriques en retrait par rapport au bâtiment. Couverture en ardoise naturelle. Epis de faîtage en zinc.  
Modénatures composées de chaînages d'angles et de pilastres à faux joints en ciment peint.  
Clôture : mur en meulière de 2 m de haut.  
Environnement végétal de qualité.



Parcelle : AP 23

15 boulevard Bara

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 2+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 136 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière rejointoyée, brique de parement	
Nom de l'architecte : Maline	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Bâtiment étroit et haut implanté en retrait d'alignement.  
 Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes avec chevrons débordants. Epi de faîtage en terre cuite. 2 souches de cheminées en briques pleines encadrent une lucarne maçonnée dont la baie est cintrée.  
 Eléments d'architecture caractéristiques de la période de construction : grande fenêtre à 4 vantaux, linteaux métalliques, balcon de croisée en bois, balcons de croisées en fer forgé, volets métalliques repliables.  
 Modénatures et décor: briques de 2 couleurs, céramique, ciment...  
 Clôture: mur bahut en meulière surmonté d'une grille métallique cachée par la végétation.



Parcelle : AP 26

21 boulevard Bara

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 88 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Rocaille et maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

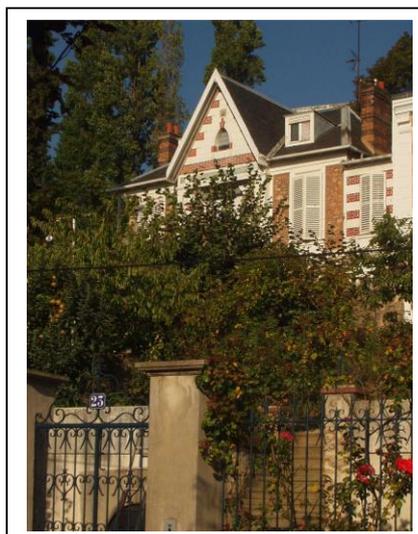
Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Edifice très en retrait et surélevé par rapport au boulevard.  
 Construit à l'alignement du 23 bd Bara.  
 Toiture à 4 pans, avec relevé de toiture central formant pignon.  
 Couverture en ardoise naturelle. Souches de cheminées en brique de parement. 1 chien assis asymétrique  
 Fenêtres plus hautes que larges. Volets en bois peint.



Parcelle : AP 27

23 boulevard Bara

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 2
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 145 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Briques de parement de 2 tons, maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Maison surélevée par rapport au bd et implantée en retrait d'alignement ; elle est mitoyenne du 21 bd Bara.

L'édifice se compose de 2 parties :

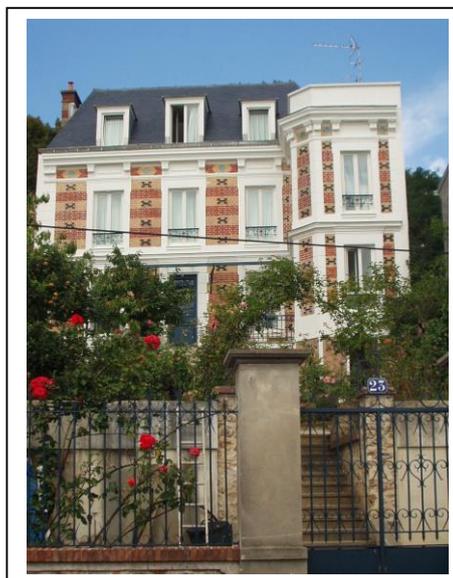
- 1 corps principal de composition symétrique avec une toiture à 4 pans. Couverture en ardoise naturelle, 1 souche de cheminée en briques pleines.

- un volume en saillie, avec pan coupé, toiture terrasse et acrotère assez haut.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : balcons de croisées en fer forgé ouvragé, fenêtres plus hautes que larges. En revanche, les volets métalliques repliables ont disparu.

Modénatures et décors : bandeaux moulurés, corniche moulurée à modillons, panneaux de brique pleine de 2 couleurs avec incrustation de grès émaillé et de briques vernissées (style architectural comparable au château de la Saussaye (49 bd Bara).

Clôture : mur bahut en meulière surmonté d'une grille métallique ajourée.



Parcelle : AP 244

33 boulevard Bara

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages :
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> –début 20 <sup>ème</sup> siècles	Surface bâtie (approx.) : 254 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison construite en retrait d'alignement.  
 Toiture à 2 pans. Relevé de toiture formant fronton.  
 Couverture en ardoise naturelle, avec chevrons débordants.  
 2 souches de cheminées en briques pleines.  
 Composition symétrique de la façade.  
 Modénatures en ciment peint (harpages d'angles, linteaux, bandeaux...)  
 Grand parc arboré.  
 Extension latérale avec toiture terrasse en maçonnerie blanche.  
 Clôture : mur bahut en ciment surmonté d'une clôture métallique opaque.



Parcelle : AP 295

37 boulevard Bara

<b>ASPECT DU BATI</b>	<b>GABARIT</b>
<b>Typologie du bâti :</b> Maison de villégiature	<b>Nombre d'étages :</b> R+1 et R+1+ combles
<b>Epoque supposée :</b> Fin 19 <sup>ème</sup> siècle-début 20 <sup>ème</sup> siècle	<b>Surface bâtie (approx.) :</b> 265 m <sup>2</sup>
<b>Matériaux de façade :</b> Maçonnerie enduite (plâtre et chaux)	
<b>Nom de l'architecte :</b> Inconnu	

**OCCUPATION DU BATI**

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Construction implantée en retrait d'alignement et composée de 2 corps de bâtiments : un corps principal avec combles à la Mansart (brisés en ardoise sur le bd comportant 2 lucarnes maçonnées, avec linteaux droits sculptés). En retour sur le pignon : acrotère plein assez élevé, avec une lucarne passante au nu de la maçonnerie.

Le second corps de bâtiment, accolé sur le pignon gauche, s'élève sur RDC et comporte une toiture terrasse avec balustrade.

L'ensemble du ravalement est en enduit plâtre et chaux peint avec faux joints dessinés.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : imposante marquise en fer forgé, travées de fenêtres alignées plus hautes que larges, volets métalliques repliables, balcons de croisées en fer forgé.

Modénatures : harpes d'angles, linteaux sculptés, pilastres, corniche moulurée, ...

Clôture : mur bahut en ciment non peint, surmonté d'une grille métallique opaque.

Parc arboré de qualité.



Parcelle : AP 61

47 boulevard Bara

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> - début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, maçonnerie enduite, briques de parement	
Nom de l'architecte : Muret	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : équipement public

Occupation des étages : équipement public

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Ancien dispensaire. Maison isolée implantée dans un parc arboré.

Toiture à 2 pans avec demi-croupes. Couverture en tuiles mécaniques et chevrons débordants.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : marquise en fer forgé ouvragé, grandes fenêtres à 4 vantaux, linteaux métalliques, balcons de croisées en fer forgé, volets métalliques repliables.

Modénatures : linteaux sculptés, attique soigné crépis et briques de parement.



Parcelle : BM 243

49 boulevard Bara  
(Château de la Saussaye)**ASPECT DU BATI**

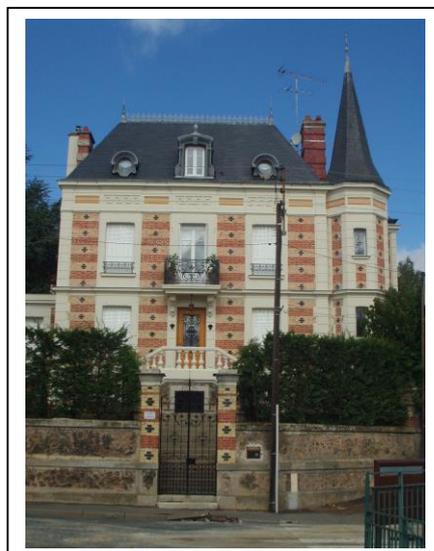
**Typologie du bâti :** Maison de villégiature

**Epoque supposée :** Fin 19<sup>ème</sup>-début 20<sup>ème</sup> siècle

**Matériaux de façade :** Briques de parement, maçonnerie enduite et peinte

**Nom de l'architecte :** inconnu**GABARIT****Nombre d'étages :** R+1+ combles**Surface bâtie (approx.) :** 243 m<sup>2</sup>**OCCUPATION DU BATI****Occupation du rez-de-chaussée :** habitation**Occupation des étages :** habitation**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Château de la Saussaye.  
Elément de repère en raison de sa position surélevée.  
Edifice composé d'un corps principal surmonté d'une toiture à 4 pans. Couverture en ardoise naturelle. 2 souches de cheminées en briques pleines de 2 couleurs. 1 lucarne centrale, 2 œils de bœuf et faîtière en zinc. A l'une des extrémités, tourelle avec clocheton en ardoise  
Eléments d'architecture typiques de la période de construction : porte d'entrée, volets métalliques repliables, balcon en fer forgé, perron d'entrée à double volée avec balustres.  
Richesse des motifs décoratifs: inclusions de céramiques et de briques émaillées. Bandeau de couronnement formant attique, alternant frise et céramique.  
Extensions non visibles depuis le boulevard Bara.  
Clôture : mur de 2 m de hauteur à bandeaux meulière et ciment. Piliers au parement extérieur identique à la maison.  
Environnement végétal de qualité.



Parcelle : BM 90

59 boulevard Bara

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 140 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière jointoyée	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Bâtiment élancé implanté en retrait d'alignement.  
 Toiture complexe avec encorbellement et attique décoré.  
 Grandes croupes, avec chevrons débordants et corbeaux. 1 lucarne passante en débord avec charpente en bois.  
 Couverture de l'ensemble en ardoise naturelle. 1 épi de faîtage en zinc. 2 souches de cheminées en briques.  
 Eléments d'architecture typiques de la période de construction : perron et marquise d'entrée, balcons de croisées en fer forgé, volets métalliques repliables.  
 Richesse des modénatures et des décors : briques de parement de 2 couleurs (harpes d'angles, faux linteaux en arc segmentaire, ciment (bandeaux, parement du comble, incrustation en grés émaillé, linteaux métalliques...)  
 Clôture : mur bahut en meulière surmonté d'une clôture métallique.



Parcelle : BM 88

61 boulevard Bara

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> –début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 190 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

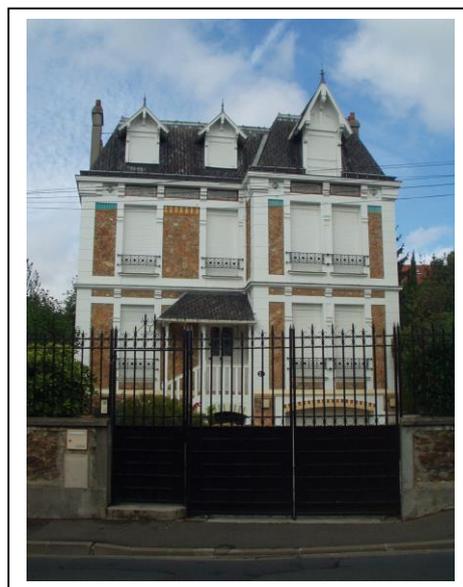
Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Bâtiment implanté en retrait d'alignement, avec légère avancée d'une partie de la façade.  
 Couvrement soigné avec une toiture à grandes croupes (moins élancée que le 59 bd bara) sur une partie de l'édifice, et une toiture à 3 pans sur le reste de la construction.  
 Plusieurs lucarnes avec charpente en bois apparent.  
 Couverture de l'ensemble en ardoise naturelle, pose en écaille de poisson. Epis de faitage en zinc.  
 Fenêtres jumelées sur le retour de pignon.  
 Toutes les baies (y compris les lucarnes) sont munies de volets roulants en PVC.  
 Décors en grés émaillé et céramique  
 Clôture en meulière surmonté d'une grille métallique ajourée.



Parcelle : BM 87

63 boulevard Bara

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R+1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> ou début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière jointoyée, brique de parement	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Edifice en L implanté en retrait d'alignement.  
Toiture avec demi-croupe et chevrons débordants. Couverture en ardoise naturelle. Epi de faîtage en zinc. 2 souches de cheminées en briques.

Eléments d'architecture typiques de la période : grandes fenêtres à 4 vantaux avec linteaux en arc segmentaire, balcons de croisée en fer forgé, marquise en fer forgé, linteaux métalliques, volets métalliques repliables

Modénatures : linteaux et décors d'angles en briques pleines de 2 couleurs et briques vernissées, incrustations de céramique.

Clôture : mur bahut en meulière surmonté d'une clôture métallique ajourée.



Parcelle : BM 83

69 boulevard Bara

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1 + combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 180 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Bâtiment implanté en retrait d'alignement avec retour de pignon en façade

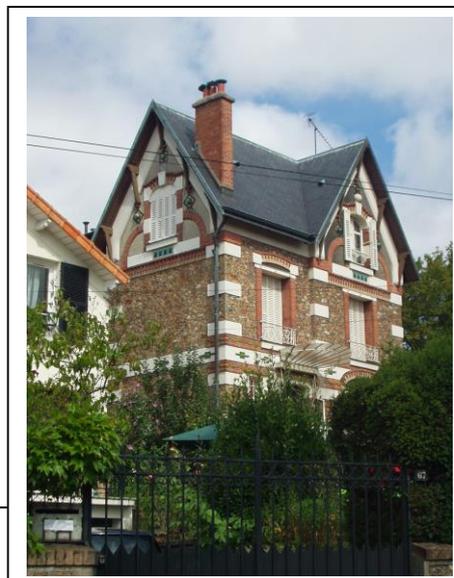
Couverture en ardoise naturelle, avec chevrons débordants et corbeaux. 1 belle souche de cheminée en brique pleine.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : marquise de belles dimensions, grande fenêtre avec linteau en anse de panier en brique pleine, linteaux métalliques avec rosaces, volets métalliques repliables

Modénatures importantes : harpes d'angles, encadrement des rampants de toiture, bandeaux filants, parement extérieur du niveau du comble en ciment ; décors en briques de 2 couleurs, grès émaillé et incrustations de céramique.

Clôture : mur bahut en rocaille surmonté d'une clôture métallique.

Environnement végétal de qualité.



Parcelle : BM 75

73 boulevard Bara

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 165 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière et rocaille	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Maison implantée en retrait d'alignement à l'angle du bd Bara et du sentier de la Goutte d'Or.

Toiture complexe, couverture en ardoise naturelle avec chevrons débordants. Grandes souches de cheminées en briques de 2 couleurs. Sur le bd, 1 lucarne à capucine passante ; sur le sentier, 1 lucarne passante en saillie.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : auvent surmontant la porte d'entrée, fenêtres cintrées, balcons de croisées en bois peint, volets métalliques repliables

Modénatures riches et importantes : en briques de 2 couleurs, cabochons en grés émaillé et céramique.

Clôture : mur bahut très bas (40 cm) en meulière surmonté d'une clôture métallique doublée d'une haie végétale.

Environnement végétal de qualité..



Parcelle : AP 148

6 rue Louis Blanc

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R + 1 et R+1+ combles
Epoque supposée : 19 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 190 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Maison Bara.

Plusieurs corps de bâtiments.

- Sur rue : édifice de R+1+ combles suivant les inflexions de la rue. Toiture à 2 pans couverture en petite tuile plate de terre cuite (70 u/m<sup>2</sup>). Lucarne passante à capucine.

Les fenêtres sont plus hautes que larges et munies de volets battants en bois peint.

Modénatures : Bandeau entre le RDC et le 1<sup>er</sup> étage.

Le bâtiment se poursuit par un mur de clôture plein en moellons enduits à pierre vue.

- un corps principal de bâtiment constitué d'une longère de R+1, toiture à 2 pans. Couverture en petite tuile plate de terre cuite. 3 travées de fenêtres au 1<sup>er</sup> étage et 2 oculi. Volets en bois peint à persiennes. Corniches moulurées et harpes d'angles à faux joints.

Grand parc arboré à l'arrière de la maison qui s'étend jusqu'à la rue Alexandre Néreau.

Le bâtiment a une valeur historique : Joseph Bara y aurait habité.



Parcelle : AL 320

11 rue Carnot

<b>ASPECT DU BATI</b>	<b>GABARIT</b>
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R+1+combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> ou début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) :
Matériaux de façade : Meulière, rocaille et brique de parement	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

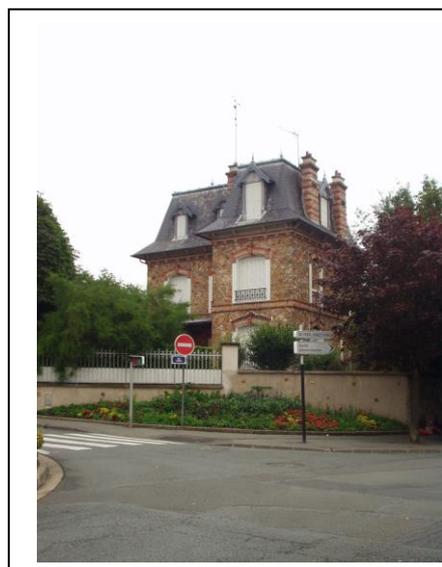
Maison en L implantée en retrait d'alignement. Toiture en débord, avec rupture de pente. Couverture en ardoise naturelle. Belles souches de cheminées en briques de 2 couleurs. Epis de faitage en zinc.

Plusieurs lucarnes à frontons avec charpentes en bois.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : grandes fenêtres à 4 vantaux avec linteaux en arcs segmentaires en briques de 2 couleurs, menuiseries en bois peint, volets métalliques blancs repliables, lambrequins ouvragés sur les baies.

Modénatures : bandeaux filants, linteaux en arc segmentaire en brique de parement.

Environnement végétal de qualité.



Parcelle : AP 32

Château d'Ardenay

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R+1+ combles hauts
Epoque supposée : 1889	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, briques de parement	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : copropriété

Occupation des étages : copropriété

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

L'édifice de style néo-gothique a été construit par Bousac, minotier.

Il compte plusieurs volumes et tourelles.

Toiture très pentue en ardoise naturelle avec lucarnes et clochetons. Belles souches de cheminées.

Façades en meulière jointoyée avec lits de briques et cabochons de céramique.

Volets battants en bois à persiennes. Marquise en fer forgé.

Edifice implanté dans une masse boisée à protéger.



Parcelle : AZ 719

3 rue Collet

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 2
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> ou début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 110 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière jointoyée, brique de parement	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison implantée très en retrait par rapport à la voie dans un beau parc

Toiture à 2 pans avec relevé de toiture formant pignon.

Couverture en tuiles mécaniques à cotes, chevrons débordants. 1 souche de cheminée.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : balcons de croisées en fer forgé, linteaux métalliques à rosaces, volets métalliques repliables.

Modénatures importantes: bandeau filant, frontons, encadrement des baies, linteaux en arc segmentaire en briques de parement de plusieurs couleurs, incrustation de céramiques, cabochons de grés.

Architecture identique au 5 rue Collet.



Parcelle : AZ 256

5 rue Collet

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> ou début du 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 81 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière jointoyée, brique de parement	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Maison implantée en retrait d'alignement.  
 Toiture à 2 pans avec relevé de toiture formant pignon.  
 Couverture en ardoise naturelle, chevrons débordants. 1 souche de cheminée.  
 Eléments d'architecture typiques de la période de construction : fenêtres avec linteaux à arc segmentaire, balcons de croisées en fer forgé, linteaux métalliques à rosaces, volets métalliques repliables.  
 Modénatures importantes: bandeau filant, frontons, encadrement des baies, linteaux en arc segmentaire en briques de parement de plusieurs couleurs, incrustation de céramiques.  
 Architecture identique au 3 rue Collet.



Parcelle : AZ 275

9 rue Collet

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R+1
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 78 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière jointoyée	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison implantée en retrait d'alignement à l'angle de la rue Collet et de l'avenue d'Orsay.

Couverture en tuiles mécaniques à cotes, tuiles de rives. 1 épi de faîtage en terre cuite.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : auvent surmontant la porte d'entrée, volets métalliques repliables, balcons de croisées en fer forgé, linteaux métalliques avec rosaces.

Modénatures : briques pleines de parement : bandeaux horizontaux, motifs décoratifs surmontant les linteaux

Clôture : mur bahut en meulière surmonté d'une clôture métallique et doublée d'une haie végétale.



Parcelle : AP 12

2 rue Denfert Rochereau

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> ou début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 112 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, brique de parement	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Bâtiment implanté en retrait d'alignement.  
 Toiture à 2 pans, avec relevé de toiture sur la façade principale formant fronton. Couverture en tuiles mécaniques à cotes avec chevrons débordants et corbeaux, 2 souches de cheminées.  
 Composition symétrique de la façade sur rue.  
 Eléments d'architecture typiques de la période de construction : porte d'entrée surmontée d'un auvent, fenêtres à linteaux en arc segmentaire, balcons de croisées en fer forgé  
 Accès par un perron symétrique.  
 Modénatures : linteaux en arc segmentaire et appuis de fenêtres en briques de 2 couleurs, décors aux angles.  
 Clôture : mur bahut en meulière surmonté d'une grille métallique ajourée.



Parcelle : AP 240

4 rue Denfert Rochereau  
(maison principale)

ASPECT DU BATI	GABARIT
<b>Typologie du bâti :</b> Maison de villégiature et dépendances <b>Epoque supposée :</b> Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle <b>Matériaux de façade :</b> Meulière jointoyée	<b>Nombre d'étages :</b> R + 1 <b>Surface bâtie (approx.) :</b> 86 m <sup>2</sup>
<b>Nom de l'architecte :</b> Muret	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Construction peu visible du domaine public en raison d'une implantation très en retrait d'alignement, en surplomb par rapport aux voies d'accès.  
 Toiture complexe avec épis de faîtage en zinc, grands débords avec corbeaux en bois et lucarnes à capucines. Couverture en ardoise naturelle. Volets métalliques repliables. Richesse des décors: pierre sculptée, céramiques de couleur turquoise (attique) et briques pleines de parement. Implanté à l'alignement, bâtiment présentant pignon. Toiture avec demi-croupe, à débords et corbeaux. Couverture en ardoise naturelle. soubassement en ciment, parement en pan de bois et remplissage en briques de parement.



Parcelle : AS 135

9 rue Camille Desmoulins

**ASPECT DU BATI**

**Typologie du bâti :** Maison de villégiature

**Epoque supposée :** Fin 19<sup>ème</sup> ou début 20<sup>ème</sup> siècle

**Matériaux de façade :** Meulière et brique de parement

**Nom de l'architecte :** Inconnu**GABARIT**

**Nombre d'étages :** R + 2

**Surface bâtie (approx.) :** 249 m<sup>2</sup>

**OCCUPATION DU BATI****Occupation du rez-de-chaussée :** habitation**Occupation des étages :** habitation**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Maison implantée en retrait d'alignement.

Toiture avec de multiples décrochements, couverture en ardoise naturelle, pose en écailles, 1 lucarne cintrée à l'avant, chiens assis à l'arrière, souches de cheminées en brique. Epis de faîtage et faîtages en zinc.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : volets métalliques repliables, balcon en bois peint.

Modénatures : linteaux, bandeaux filants, oriel en brique de parement.

Clôture : mur bahut bas en meulière surmonté d'une clôture métallique ajourée doublée d'une haie végétale très dense.



Parcelle : AR 49

Ancien groupe scolaire (Place des Ecoles)

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Equipement public (origine)	Nombre d'étages : R + 1
Epoque supposée : Fin du 19 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 97
Matériaux de façade : Meulière/rocaille et maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Bâtiment témoin de l'architecture publique de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle avec une composition ordonnancée et symétrique marquée par un fronton triangulaire central.  
 Toiture à 4 pans, couverture en tuiles mécaniques à cotes, épis de faîtage en terre cuite.  
 Modénatures : encadrements, harpes à faux joints, bandeaux en maçonnerie peinte ...  
 Soubassement en meulière.  
 Volets en bois peint à persiennes.



Parcelle : AZ 227

3 Place de la Gare

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R+1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, faux pan de bois, brique de parement	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison élancée en L implantée en retrait d'alignement.  
 Toiture avec demi-croupe. Couverture en ardoise naturelle avec chevrons débordants, 1 épi de faîtage en zinc. 1 belle souche de cheminée en briques.  
 Combles décorés : 1 partie en faux pan de bois avec remplissage en ciment, une autre en brique de parement.  
 Eléments d'architecture typiques de la période de construction : auvent d'entrée, balcons de croisées en fer forgé ouvragé, appuis de fenêtres en briques.  
 Modénatures : linteaux en ciment peint, frise en brique de parement.  
 Clôture : mur en meulière de 2 m de hauteur et grillage.



Parcelle : AZ 231

3bis Place de la Gare

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 97 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière jointoyée, brique de parement.	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison surélevée présentant un pignon de composition symétrique sur la place de la Gare.

Toiture à 2 pans avec demi-croupe. Couverture en tuiles mécaniques à cotes avec chevrons débordants et corbeaux, tuiles de rive, 1 faitière en terre cuite, lambrequin ouvragé en zinc.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : grandes fenêtres à 4 vantaux, balcons de croisées en fer forgé ouvragé, balcon en fer forgé.

Modénatures en brique (bandeau au-dessus des linteaux) et en ciment (linteaux).



Parcelle : AZ 244

6 place de la Gare de Lozère

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 2
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> –début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 95 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière et rocaille	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée :

Occupation des étages :

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison implantée en retrait d'alignement.  
 Toiture à 4 pans. Couverture en ardoise naturelle. Souches de cheminées en briques de parement. Epis de faîtage en zinc.  
 Perron symétrique.  
 Grande lucarne à bâtière sur la façade arrière  
 Environnement végétal de qualité, avec plusieurs arbres de haute tige.



Parcelle : AZ 243

8 Place de la Gare de Lozère

**ASPECT DU BATI**

**Typologie du bâti :** Maison de villégiature

**Epoque supposée :** Fin 19<sup>ème</sup>-début 20<sup>ème</sup> siècle

**Matériaux de façade :** Meulière et rocaille

**Nom de l'architecte :** Inconnu

**GABARIT**

**Nombre d'étages :** R + 1+ combles sur sous-sol

**Surface bâtie (approx.) :** 136 m<sup>2</sup>

**OCCUPATION DU BATI**

**Occupation du rez-de-chaussée :** habitation

**Occupation des étages :** habitation

**CRITERE DE PROTECTION**

Historique

Culturel

Ecologique

**CARACTERISTIQUES**

Maison implantée en retrait d'alignement.  
Toiture à 4 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes et chevrons débordants. 1 belle souche de cheminée en brique.  
Sur la place de la Gare, 1 lucarne maçonnée avec jouées en zinc, sur le sentier des vignes, un chien assis médiocre altère la composition.  
Eléments d'architecture typiques de la période de construction : fenêtres plus hautes que larges, lucarnes débordantes avec charpente en bois, balcons de croisées en fer forgé.  
Modénatures : bandeaux en maçonnerie peinte, frise en briques vernissées, linteaux en briques....  
Jardin comportant de beaux sujets.



Parcelle : BE 210

Ferme des Granges

ASPECT DU BATI	GABARIT
<b>Typologie du bâti :</b> Habitat rural	<b>Nombre d'étages :</b> R + 1
<b>Epoque supposée :</b> Antérieur au 18 <sup>ème</sup> et remodelé à la fin du 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècles.	<b>Surface bâtie (approx.) :</b> 110 m <sup>2</sup>
<b>Matériaux de façade :</b> Maçonnerie enduite, meulière et rocaille	
<b>Nom de l'architecte :</b> Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

**Occupation du rez-de-chaussée :** ministère de l'agriculture

**Occupation des étages :** ministère de l'agriculture

### CRITERE DE PROTECTION

Historique

Culturel

Ecologique

### CARACTERISTIQUES

Grands corps de fermes et granges qui témoignent du passé agricole de la commune.

Longères en meulière dont les enduits sont aujourd'hui dégradés. Toitures à 2 versants formant d'importants volumes quasiment sans ouvertures de toit. Couverture en tuiles mécaniques à cotes.

Grands murs aveugles à l'exception de baies de type rural avec volets en bois plein.

1 corps de bâtiment plus récent (maison d'habitation) en rocaille et meulière formant pignon sur la route de Saclay.



Parcelle : AR 11

5 boulevard Bara

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 2+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, maçonnerie peinte, brique de parement	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

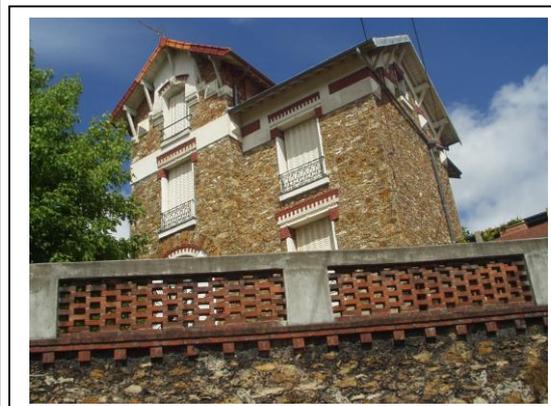
Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Maison surélevée par rapport au bd. Couverture en tuiles mécaniques à cotes, avec chevrons débordants.  
 Eléments d'architecture typiques de la période de construction : linteaux droits métalliques avec rosaces, balcons de croisée en fer forgé.  
 Modénatures soignées : linteaux en arc segmentaire en briques de parement, frise décorative en briques et ciment peint.  
 Clôture : grand mur de soutènement plein en meulière surmonté d'un garde-corps en claustra de briques pleines et ciment.



Parcelle : AH 559

3 rue de l'Abbé Lambert

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Bâti rural	Nombre d'étages : R + 1
Epoque supposée : 1770	Surface bâtie (approx.) : 100 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie de moellons enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Anciens bâtiments agricoles (granges) en très mauvais état qui témoignent du passé rural de Palaiseau.  
Toiture à 2 versants, couverture en tuiles mécaniques à cotes.  
Enduits dégradés, moellons déjointoyés.  
Mur de clôture aveugle présentant un fort fruit.



Parcelle : AH 355

6 et 8 rue de l'Abbé Lambert

**ASPECT DU BATI**

Typologie du bâti : Habitat rural

Epoque supposée : Inconnue

Matériaux de façade : Maçonnerie enduite

Nom de l'architecte : inconnu

**GABARIT**

Nombre d'étages : R+1

Surface bâtie (approx.) : m<sup>2</sup>

**OCCUPATION DU BATI**

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Longère implantée à l'alignement bordée à l'arrière par une cour typique palaisienne.

Toiture à 2 pans.

Enduit couvrant traditionnel à la chaux et au sable.

Travées de fenêtres alignées plus hautes que larges m unies de volets battants en bois peint à persiennes.



Parcelle : BM 41

5 rue Mirabeau

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 2
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 117 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière jointoyée, brique de parement	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

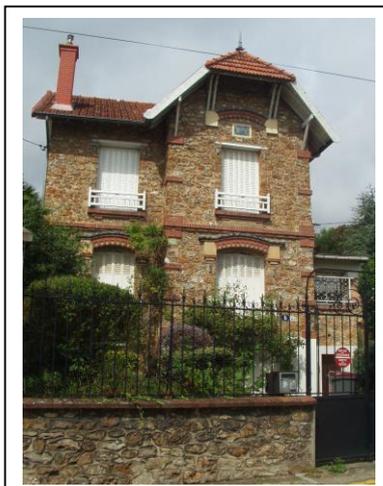
## CARACTERISTIQUES

Maison en L implantée en retrait d'alignement.  
Toiture avec demi-croupe, chevrons débordants et corbeaux.  
Couverture en tuiles mécaniques à cotes, 1 épi de faîtage en terre cuite.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : fenêtres de grandes dimensions avec linteaux en arc segmentaire, balcons de croisées en bois peint, volets métalliques repliables.

Modénatures : bandeau filant, appuis de fenêtres et linteaux en briques de parement. Céramiques.

Clôture: mur bahut surmonté d'une grille métallique.



Parcelle : BV 79

68 rue du Moulin

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> –début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 203 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Maison implantée en retrait d'alignement.  
Pignon orienté sur la rue du Moulin. Toiture à 2 pans.  
Couverture en tuiles mécaniques à cotes, avec chevrons débordants.

Modénatures : composition de panneaux de maçonnerie enduite et peinte, de panneaux de ciment et de pans de meulière.

Clôture : mur bahut surmonté d'une clôture métallique et haie végétale.

Maison où vécut Henri Poincaré.



Parcelle : AP 64

3 rue Pierre-François NICAISE

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : 1890	Surface bâtie (approx.) : 85 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Muret	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

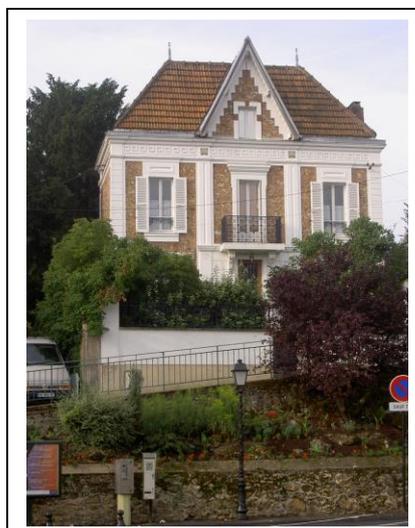
Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison implantée en retrait d'alignement.  
 Toiture à 4 pans avec relevé de toiture central formant pignon.  
 Couverture en tuiles mécaniques à cotes. 1 souche de cheminée en briques pleines. 2 épis de faîtage en zinc.  
 Composition symétrique de la façade.  
 Eléments d'architecture typiques de la période de construction : fenêtres plus hautes que larges, balcons de croisées en fer forgé, volets en bois à persiennes, balcon en fer forgé.  
 Jardin d'hiver maçonné en brique pleine de parement, toiture en zinc.  
 Modénatures en maçonnerie peinte renforcées dans la partie centrale : encadrement des baies, harpages d'angles en faux joints, bandeaux, corniche et linteaux moulurés.....  
 Environnement végétal de qualité.



Parcelle : AP 63

5 rue Pierre-François NICAISE

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, pierre, et maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Maison implantée en retrait d'alignement dans un parc comptant des arbres de haute tige.  
 Toiture à 4 pans. Couverture en ardoise naturelle. 2 belles souches de cheminées en briques, plusieurs lucarnes (à fronton triangulaire et à fronton cintré).  
 Composition symétrique de la façade.  
 Eléments d'architecture typiques de la période de construction: fenêtres plus hautes que larges, volets métalliques repliables, balcons de croisées en fer forgé ouvragé.  
 Modénatures importantes: encadrement des baies, linteaux sculptés, bandeaux et corniche moulurés en pierre.  
 Clôture : mur bahut en meulière surmonté d'une grille. Beau portail en fer forgé.



Parcelle : AZ 271

13 avenue d'Orsay

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 132 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière jointoyée, faux pan de bois	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison en L dénommée "le Clos des hirondelles" construite dans un environnement végétal de qualité, en retrait d'alignement.

Couverture en tuile mécaniques à cotes, avec chevrons débordants.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : balcons en bois peint, volets métalliques repliables, fenêtres à 4 vantaux, faux pan de bois.

Modénatures : linteaux en arc segmentaire en briques de parement, bandau, faux pan de bois.



Parcelle : AZ 251

1 boulevard de Palaiseau

**ASPECT DU BATI**

**Typologie du bâti :** Maison de ville

**Epoque supposée :** Fin 19<sup>ème</sup>-début 20<sup>ème</sup> siècles

**Matériaux de façade :** Meulière et rocaille

**Nom de l'architecte :** Muret**GABARIT**

**Nombre d'étages :** R + 1+ combles

**Surface bâtie (approx.) :** 54 m<sup>2</sup>

**OCCUPATION DU BATI****Occupation du rez-de-chaussée :** habitation**Occupation des étages :** habitation**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Maison de ville appelée " Villa Belle Vue " implantée en retrait d'alignement.

Toiture à 4 pans avec chevrons débordants. Couverture en ardoise naturelle. 2 belles souches de cheminées en briques pleines de 2 couleurs. 1 épi de faîtage en zinc.

Sur le bd, 2 lucarnes capucines saillantes avec charpente en bois et couverture en ardoise.

Composition symétrique des façades.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : fenêtres plus hautes que larges, linteaux en arcs segmentaires en briques, balcons de croisées en fer forgé, volets métalliques repliables.

Décor et modénatures: briques pleines de 2 couleurs, grès émaillé, linteaux métalliques avec rosaces.

Clôture: mur bahut en meulière surmonté d'une grille métallique ajourée.

Plusieurs extensions disharmonieuses. Noter la présence de volets roulants avec coffres apparents.



Parcelle : AZ 252

3 boulevard de Palaiseau

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de ville	Nombre d'étages : R + 1
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècles	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison de ville implantée en retrait d'alignement.  
 Toiture à 4 pans. Couverture en ardoise naturelle, 2 épis de faitage en zinc.  
 Composition symétrique des façades avec 5 travées d'ouvertures.  
 Modénatures importantes : encadrement des baies, chaînages d'angles, bandeaux en maçonnerie peinte, linteaux et corniche en briques de parement  
 Extensions peu harmonieuses  
 Clôture : mur bahut surmonté d'une grille métallique opaque.



Parcelle : AZ 702

15 boulevard de Palaiseau

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R+1+ combles sur sous-s
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 117 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière jointoyée, brique de parement	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

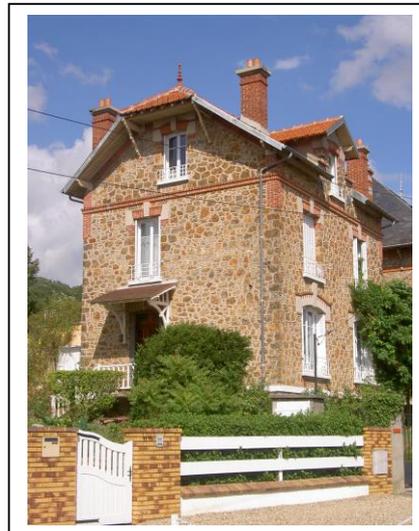
Maison implantée en retrait d'alignement.

Toiture à 2 pans et demi-croupe, avec chevrons débordants soutenus par des corbeaux. Couverture en tuiles mécaniques à cotes, épis de faîtage en terre cuite, plusieurs souches de cheminées en briques pleines. Le long du gouttereau, lucarne passante dont la baie est à linteau cintré.

Éléments d'architecture caractéristiques de la période de construction : grandes fenêtres à 4 vantaux, avec linteaux en arc segmentaire en briques, balcons de croisées en fer forgé, volets métalliques repliables.

Modénatures : briques pleines de parement et maçonnerie (linteaux, bandeaux filants, décors d'angles).

Clôture : mur bahut en meulière surmonté d'une grille métallique.



Parcelle : AZ 584

17 boulevard de Palaiseau

**ASPECT DU BATI**

**Typologie du bâti :** Maison de villégiature

**Epoque supposée :** Fin 19<sup>ème</sup>-début 20<sup>ème</sup> siècle

**Matériaux de façade :** Meulière et rocaille

**Nom de l'architecte :** Inconnu

**GABARIT**

**Nombre d'étages :** R + 1+ combles sur sous-sol

**Surface bâtie (approx.) :** 143 m<sup>2</sup>

**OCCUPATION DU BATI**

**Occupation du rez-de-chaussée :** habitation

**Occupation des étages :** habitation

**CRITERE DE PROTECTION**

Historique

Culturel

Ecologique

**CARACTERISTIQUES**

Maison construite en retrait d'alignement.  
Toiture à 4 pans débordante, avec corbeaux. 2 belles souches de cheminées en briques pleines de 2 couleurs. 2 épis de faitage en zinc. 2 chiens assis dans l'alignement des fenêtres de l'étage inférieur. Couverture en ardoise naturelle.  
Sur le bd, composition symétrique.  
Eléments d'architecture typiques de la période de construction : perron, marquise en fer forgé ouvragé, fenêtres dotées de volets métalliques repliables et de balcons de croisées en fer forgé.  
Modénatures en briques de 2 couleurs (linteaux, bandeau horizontal, décors aux angles...)  
Clôture : mur bahut surmonté d'une grille métallique ajourée.



Parcelle : AZ 365

47 boulevard de Palaiseau

**ASPECT DU BATI**

**Typologie du bâti :** Maison de villégiature

**Epoque supposée :** Fin 19<sup>ème</sup>-début 20<sup>ème</sup> siècles

**Matériaux de façade :** Meulière jointoyée

**Nom de l'architecte :** Inconnu

**GABARIT**

**Nombre d'étages :** R + 1+ combles sur sous-sol

**Surface bâtie (approx.) :** 112 m<sup>2</sup>

**OCCUPATION DU BATI**

**Occupation du rez-de-chaussée :** habitation

**Occupation des étages :** habitation

**CRITERE DE PROTECTION**

Historique

Culturel

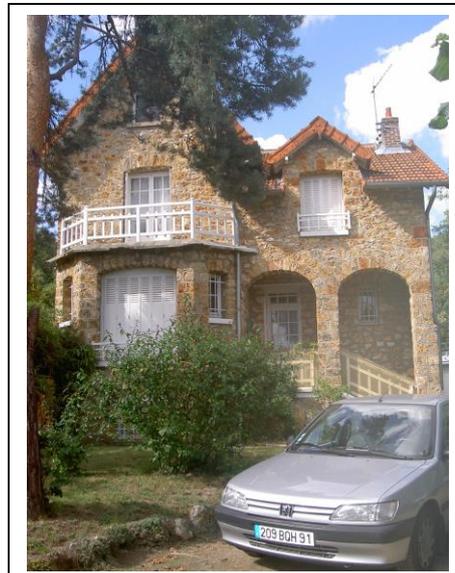
Ecologique

**CARACTERISTIQUES**

Edifice en L implanté en retrait d'alignement.  
Couverture en tuiles mécaniques à cotes, chevrons débordants et tuiles de rives. 1 lucarne passante maçonnée.

Éléments d'architecture typiques de la période de construction : grande fenêtre à arc segmentaire, balcon et balcons de croisées en bois peint, volets métalliques repliables.

Clôture : mur bahut en meulière surmonté d'une clôture en bois peint.



Parcelle : AZ 333

49 boulevard de Palaiseau

**ASPECT DU BATI**

**Typologie du bâti :** Maison de villégiature

**Epoque supposée :** Fin 19<sup>ème</sup>-début 20<sup>ème</sup> siècle

**Matériaux de façade :** Meulière et rocaille

**Nom de l'architecte :** Inconnu

**GABARIT**

**Nombre d'étages :** R + 1+ combles

**Surface bâtie (approx.) :** 130 m<sup>2</sup>

**OCCUPATION DU BATI**

**Occupation du rez-de-chaussée :** habitation

**Occupation des étages :** habitation

**CRITERE DE PROTECTION**

Historique

Culturel

Ecologique

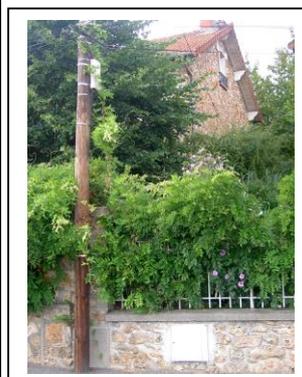
**CARACTERISTIQUES**

Maison peu visible du domaine public car implantée très en retrait.

Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes, 2 souches de cheminées en briques pleines, chevrons débordants.

Clôture : mur bahut surmonté d'une grille métallique ajourée.

Espace végétal de qualité.



Parcelle : AH 271

41 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + combles
Epoque supposée : Fin du 19 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Maison implantée en retrait d'alignement, au centre de sa parcelle.

Composition symétrique de la façade principale. Perron à double accès depuis la cour avec une rampe à balustres.

Toiture à la Mansart : brisis en ardoise naturelle et terrassons en zinc. Plusieurs lucarnes à fronton.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : porte d'entrée, marquise en fer forgé, fenêtres plus hautes que larges, volets métalliques repliables, balcons de croisées en fer forgé, lambrequins ajourés.

Modénatures importantes : décors en relief, chaînages d'angles, encadrements des fenêtres...

Extension accolée au RDC en brique pleine apparente e 2 tons.

Sur la rue de Paris, dépendance de R+1 avec faux pan de bois. Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes avec chevrons débordants.

Le bâtiment se prolonge dans la cour par un édifice en brique apparente composant des motifs et imitation de pan de bois en partie supérieure. Portes en bois plein de grandes dimensions.



Parcelle : **Domaine Public****91 rue de Paris  
(Hôtel de ville)****ASPECT DU BATI**

**Typologie du bâti :** Hôtel particulier

**Epoque supposée :** 1783

**Matériaux de façade :** Maçonnerie enduite

**Nom de l'architecte :** Inconnu**GABARIT**

**Nombre d'étages :** R+2 + combles, R+1+ combles

**Surface bâtie (approx.) :**

**OCCUPATION DU BATI****Occupation du rez-de-chaussée :** Equipement public (mairie de Palaiseau)**Occupation des étages :** Equipement public (mairie de Palaiseau)**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Ancien Hôtel Tronchet. Le code civil aurait été rédigé en ce lieu.

Edifice autrefois entre cour et jardin, composé d'un corps central historique (hormis le volume en saillie de l'entrée) et de 2 extensions latérales (années 1970).

Toiture à 2 pans avec croupes. Couverture en ardoise naturelle, arêtières en zinc. Lucarnes capucine de petite taille. Le corps principal est de style néoclassique.

Composition symétrique et ordonnancée des façades principales. Sur rue et sur jardin : 7 travées de fenêtres plus hautes que larges.

Menuiseries en PVC. Seuls les volets en bois peint de la façade arrière sont encore en place.

La façade sur jardin est mieux conservée. Elle comporte un perron qui donne accès à une cour pavée qui ouvrait sur le jardin de l'hôtel particulier.

Modénatures : sur rue : un ravalement a fait disparaître l'essentiel du décor (harpes d'angle, encadrements des baies). Subsistent la corniche moulurée, le bandeau séparant le RDC du 1<sup>er</sup> étage.

Sur jardin, les modénatures sont mieux conservées malgré un ravalement inadapté : fronton sculpté, bandeaux horizontaux filants, harpes à faux joints délimitant un corps principal de 3 baies, corniche partiellement à denticules...



Parcelle : AP 218

106 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de ville	Nombre d'étages : R+1+ combles
Epoque supposée : Bâtiment partiellement reconstruit à la fin du 19 <sup>ème</sup> siècle.	Surface bâtie (approx.) : 359 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : Equipement public

Occupation des étages : Equipement public

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Immeuble construit à l'alignement. Toiture à 2 pans.  
Couverture en petite tuile plate de terre cuite.  
Façade ordonnancée composée de 5 travées de fenêtres munies de volets métalliques repliables.  
Modénatures soignées : corniche à denticules et modillons, bandeaux horizontaux, linteaux en maçonnerie....



Parcelle : AO 144

125bis rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de ville	Nombre d'étages : R+2+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 56 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : activité commerciale

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Edifice de style néoclassique construit à l'alignement sur la rue de Paris et en retrait par rapport à la rue Carnot. Toiture à 3 pans, avec croupe sur la rue Carnot. Couverture en ardoise naturelle. Sur les 2 rues, 2 lucarnes en arc surbaissé avec jouées en zinc, 2 souches de cheminée en briques pleines.

Travées d'ouvertures ordonnancées avec des fenêtres plus hautes que larges munies de volets en bois peint à persiennes sur la rue Carnot et de volets métalliques repliables sur la rue de Paris.

Modénatures : panneaux d'enduit peint, encadrements travaillés : linteaux, corniche et appuis de fenêtres moulurés, balcon en fer forgé filant sur 2 fenêtres, consoles en maçonnerie.



Parcelle : AO 142

129 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R + 2
Epoque supposée : Antérieure au 18 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 72 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : activité commerciale

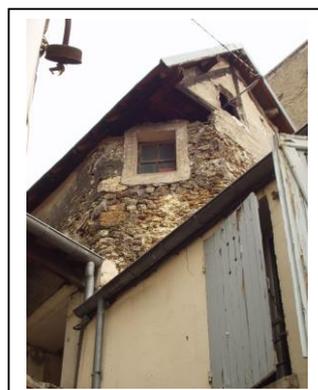
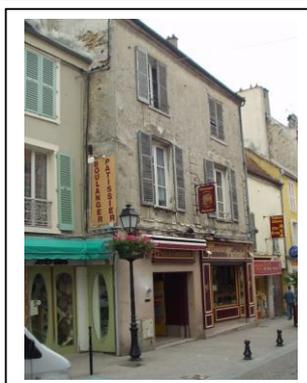
Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Bâtiment en avancée par rapport aux alignements latéraux.  
Toiture à 2 pans. Couverture invisible depuis le domaine public.  
Eléments d'architecture typiques du bâti rural : 2 travées de fenêtres plus hautes que larges, celles du 2<sup>ème</sup> étage étant moins hautes, volets en bois peint à persiennes.  
Ravalement en très mauvais état : enduit ciment dégradé, y compris les 2 murs pignons.  
Modénatures partiellement ou totalement disparues.  
Visible depuis la cour du 131, petite tourelle au 2<sup>ème</sup> étage en pan de bois : remplissage en torchis dégradé et maçonnerie en moellons déjointoyés.



Parcelle : AL 214

131 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R+1+ comble en surcroît
Epoque supposée : Inconnue	Surface bâtie (approx.) : 119 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : activité commerciale

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

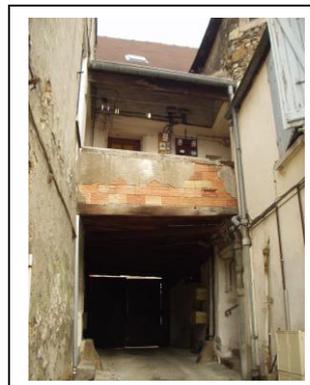
Ancien corps de ferme implanté à l'alignement. A cet emplacement, vers 1850, se trouvait un cabaret appelé " le Chat qui fume ".

Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes sur la rue, petite tuile plate de terre cuite (70 u/m<sup>2</sup>) sur la cour.

Sur rue, porche fermé à linteau droit qui donne accès à une cour pavée.

A l'arrière du bâtiment protégé, au 1<sup>er</sup> étage, galerie ouverte caractéristique de l'architecture palaisienne, actuellement en briques creuses non enduites.

Sous le bâtiment, cave voûtée sous le bâtiment avec croisée d'ogive et poteau central.



Parcelle : AL 346

133 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
<b>Typologie du bâti :</b> Immeuble de rapport  <b>Epoque supposée :</b> Antérieur au 16 <sup>ème</sup> siècle, mis à l'alignement vers 1930.  <b>Matériaux de façade :</b> Maçonnerie enduite	<b>Nombre d'étages :</b> R + 3 et R+2+ combles  <b>Surface bâtie (approx.) :</b> 422 m <sup>2</sup>
<b>Nom de l'architecte :</b> Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

**Occupation du rez-de-chaussée :** activité commerciale (partiellement)

**Occupation des étages :** locaux désaffectés

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Immeuble de rapport dont la façade sur rue a été remaniée en 1934. Sur rue, toiture avec pan incliné et chevrons apparents, couverture en tuile mécanique à cotes.

Sur cour, toiture d'origine avec combles à la Mansart, dont le brisis et le terrasson très pentu, sont couverts en petite tuile plate de terre cuite (72 u/ m<sup>2</sup>).

L'accès à la cour se fait par un porche, à linteau droit sur rue et cintré sur cour. Celle-ci est bordée latéralement par 2 corps de bâtiments plus bas.

Sur rue, la façade du bâtiment principal présente 3 travées d'ouvertures dissemblables, munies de volets métalliques repliables et de balcons de croisées en fer forgé.

La façade arrière sur cour n'a pas été remaniée, mais elle très dégradée. Elle est percée d'ouvertures de dimensions différentes dont certaines sont obturées. La cage d'escalier est en saillie par rapport au nu de la façade.

Toute la décoration et les attributs d'architecture (volets, barres d'appui...) sont dégradés ou disparus.

Cour intéressante en raison des 2 dépendances latérales qui se présentent sous la forme de longères avec couvertures en petite tuile plate de terre cuite (70 u/ m<sup>2</sup>). De nombreuses baies (fenêtres et portes) sont bouchées par des parpaings.



Parcelle : AL 358

135 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Inconnue	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : activité commerciale (sur rue)

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Bâtiment construit à l'alignement dont la volumétrie est en continuité avec le 135 bis.

Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes sur rue, en petite tuile plate de terre cuite (70 u/m<sup>2</sup>) sur cour. sur rue, 1 chien assis, sur cour, 2 châssis de toit tabatière traditionnels et 1 lucarne passante capucine, sur cour.

Sur rue, 2 travées de fenêtres plus hautes que larges, avec volets en bois peint à persiennes.

Sur cour, façade très dégradée dont l'accès se fait par le 133 rue de Paris.

Modénatures limitées à une corniche moulurée en bon état.



Parcelle : AL 358

135bis rue de Paris (cour)

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R+1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) :
Matériaux de façade : Meulière et maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Edifice isolé situé en fond de cour recouvert d'une toiture à la Mansart avec brisis en ardoise naturelle, membron en zinc, terrassons invisibles depuis la cour.

Lucarne centrale ouvragée en meulière et maçonnerie, fenêtre de toit sur le brisis (à gauche), 2 souches de cheminées de qualité en briques.

Composition symétrique de la façade avant avec 3 travées de fenêtres plus hautes que larges, à l'exception de celle centrale du RDC qui est une porte-fenêtre à 2 battants. Cette baie est surmontée d'un auvent droit en métal et verre.

Volets en bois peint à persiennes et barres d'appui en bois soulignées de fer forgé.

Modénatures importantes: chaînages d'angles, encadrements et appuis des fenêtres en maçonnerie enduite, corniche partiellement endommagée.

Marquise en fer forgé sur la façade arrière. Jardin à l'arrière.



Parcelle : AL 358

135bis rue de Paris (rue)

<p><b>ASPECT DU BATI</b></p> <p>Typologie du bâti : Habitat rural</p> <p>Epoque supposée : Inconnue</p> <p>Matériaux de façade : Maçonnerie enduite (ciment)</p>	<p><b>GABARIT</b></p> <p>Nombre d'étages : R+1+ combles</p> <p>Surface bâtie (approx.) :</p>
<p>Nom de l'architecte : Inconnu</p>	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : activité commerciale (sur rue)

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique

Culturel

Ecologique

### CARACTERISTIQUES

Longère construite à l'alignement dont la volumétrie est en continuité avec le 135 rue de Paris.

Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques de couleur brune sur rue, de couleur rouge sur cour. Sur rue, 4 châssis de toit type velux, alors le versant sur cour compte une petite lucarne en bois à fronton traditionnelle.

Sur rue, 5 travées de fenêtres plus hautes que larges avec barres d'appuis en bois ornées de fer forgé et volets en bois peint à persiennes.

Modénatures inexistantes : la corniche a été supprimée lors du ravalement, cf. 135 rue de Paris).

Porche à linteau droit qui donne accès à une belle cour pavée bordée de plusieurs corps de bâtiments de qualité, mais dégradés.



Parcelle : AO 414

139 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R + 2
Epoque supposée : Inconnue	Surface bâtie (approx.) : 197 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : activité commerciale sur rue

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Bâtiment implanté à l'alignement. Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes.

Porche ouvert avec linteau droit en bois apparent, ouvrant sur une cour pavée traditionnelle.

Eléments d'architecture typiques du bâti rural : fenêtres plus hautes que larges, volets en bois peint à persiennes, mais lacunaires.

Modénatures : petite corniche, appuis de fenêtres en saillie.



Parcelle : AL 59

141 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R + 2
Epoque supposée : Inconnue	Surface bâtie (approx.) :
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : activité commerciale sur rue

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Bâtiment implanté à l'alignement.

Toiture à 2 pans. Couverture en petite tuile plate de terre cuite, (70 u/m<sup>2</sup>).

Eléments d'architecture typiques du bâti rural : fenêtres plus hautes que larges avec volets en bois peint à persiennes.

Modénatures : Corniche moulurée à denticules.



Parcelle : AO 247

150 bis rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R+1+combles
Epoque supposée : Inconnue	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Longère implantée en fond de cour dont l'accès se fait depuis le 150 rue de Paris.

Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes. 1 lucarne à fronton en bois, 2 châssis de toit.

Éléments d'architecture typiques du bâti rural : fenêtres plus hautes que larges, mais absence de volets.

Ravalement très dégradé.

A droite, prolongement par un corps de bâtiment rural (fermé) avec couverture en petite tuile plate de terre cuite (70 u/m<sup>2</sup>). Volets de bois pleins. Porte en bois très large pleine au RdC.



Parcelle : AO 177

159 rue de Paris

<p><b>ASPECT DU BATI</b></p> <p>Typologie du bâti : Hôtel particulier</p> <p>Epoque supposée : Antérieure au 18<sup>ème</sup> siècle</p> <p>Matériaux de façade : Maçonnerie enduite</p> <p>Nom de l'architecte : inconnu</p>	<p><b>GABARIT</b></p> <p>Nombre d'étages : R+1+ combles</p> <p>Surface bâtie (approx.) : 162 m<sup>2</sup></p>
---	--

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : activité commerciale

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Pavillon " Bontemps ".

Grande maison construite à l'alignement à l'arrière de laquelle se développe un parc avec des arbres de haute tige.

Toiture à 2 pans. Couverture en petite tuile plate de terre cuite (70 u/m<sup>2</sup>), 4 souches de cheminées en ciment.

Sur rue : 3 lucarnes capucine avec jouées maçonnées. Sur jardin, idem.

Eléments d'architecture typiques : fenêtres plus hautes que larges, portes-fenêtres, volets en bois à persiennes

Ravalement en enduit ciment peint à faux joints horizontaux.

Richesse des modénatures : corniche moulurée, bandeau filant entre RDC et 1<sup>er</sup> étage.

Eléments singuliers : niche comportant une vierge, balcon sur la longueur de 2 baies en fer forgé, avec 4 belles consoles en maçonneries et garde-corps en fer forgé, 2 oculus asymétriques au RDC.

Pignon aveugle sur la rue du Docteur Morère qui se prolonge par un mur de moellons à joints beurrés de plus de 3 m de haut.

Edifice qui participe à l'image de la place de la Victoire en refermant la perspective.



Parcelle : AO 172

161 rue de Paris

<p><b>ASPECT DU BATI</b></p> <p>Typologie du bâti : Hôtel particulier</p> <p>Epoque supposée : 18<sup>ème</sup> siècle</p> <p>Matériaux de façade : Maçonnerie enduite</p>	<p><b>GABARIT</b></p> <p>Nombre d'étages : R+1+ combles</p> <p>Surface bâtie (approx.) : 48 m<sup>2</sup></p>
<p>Nom de l'architecte : Inconnu</p>	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : activité commerciale sur rue

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique

Culturel

Ecologique

### CARACTERISTIQUES

Bâtiment implanté à l'alignement. Il fut utilisé comme mairie de 1834 à 1864.

Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes sur rue, et en petite tuile plate de terre cuite (70 u/m<sup>2</sup>) sur cour. 3 souches de cheminées. Plusieurs lucarnes à fronton avec jouées en zinc, 3 châssis tabatière traditionnels.

Ravalement très dégradé.

Eléments d'architecture typiques : Porche carré ouvert jouxtant le 159 rue de Paris, porte d'entrée, travées de fenêtres nettement plus hautes que larges, barres d'appui en bois soulignées de fer forgé, volets en bois peint à persiennes. Modénatures importantes : corniche moulurée en continuité de celle du 159 rue de Paris, bandeau filant entre le RDC et le 1<sup>er</sup> étage, encadrement du porche droit, avec calepinage imitant la pierre, encadrement de la porte d'entrée.

A l'arrière, extension sur un niveau en enduit ciment non peint avec des névada.

Dans la cour, maison en L, de R+1, couverture en petite tuile plate de terre cuite (70 u/m<sup>2</sup>).



Parcelle : AR 9

166 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Inconnue	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Bâtiment construit à l'alignement.

Toiture à 2 pans. Couverture en fibrociment. 2 lucarnes capucine débordantes, avec jouées en maçonnerie et occultation avec volets roulants.

Eléments d'architecture typiques du bâti rural : porche à linteau droit ouvert, porte d'entrée simple en bois plein peint en partie basse, vitrée et doublée de fer forgé en partie supérieure, fenêtres plus hautes que larges, volets en bois peint à persiennes, appuis de fenêtres en saillie, balcons de croisées, lucarnes.



Parcelle : AR 21

176 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Fin du 19 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, maçonnerie peinte	
Nom de l'architecte : inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Maison construite en retrait d'alignement.  
 Toiture avec combles à la Mansart. Bris en ardoise comportant 3 lucarnes et 2 châssis de toit.  
 Composition symétrique de la façade sur rue avec perron central double. Cour pavée.  
 Eléments d'architecture typiques de la période de construction : marquise en fer forgé, travées de fenêtres plus hautes que larges, balcons de croisées en bois soulignées de fer forgé. Tous les volets sont en bois peint à persiennes.  
 Modénatures importantes en maçonnerie enduite : encadrements de baies, appuis de fenêtres, les consoles, linteaux, corniche.  
 Clôture : mur plein en meulière de 2,50 m de haut rejointoyées.



Parcelle : AO 158

179 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R+1+ combles
Epoque supposée : Antérieure au 18 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Bâtiment en avancée par rapport à l'alignement général de la rue présentant un porche avec linteau droit et porte cochère en bois plein.

Toiture à 2 pans. Couverture en petite tuile plate de terre cuite (70 u/m<sup>2</sup>). 3 châssis de toit non encastrés répartis sur 2 niveaux, encadrant une lucarne capucine, en retrait avec charpente débordante.

Modénatures : corniche moulurée en bon état, plus aucun encadrement des baies.

Ravalement en enduit ciment gris non peint.

Cour pavée avec galerie à pan de bois (non vérifiés)

Témoignage des bâtiments ruraux de la rue de Paris avant son alignement.



Parcelle : AO 157

181 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R+1+ combles
Epoque supposée : 1600-1800	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : activité commerciale

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Bâtiment en avancée par rapport à l'alignement du 183 rue de Paris.

Toiture à 2 pans. Sur rue : couverture en tuiles mécaniques à cotes; sur cour, couverture mixte: tuiles mécaniques et petite tuile plate en terre cuite (70u/m<sup>2</sup>).

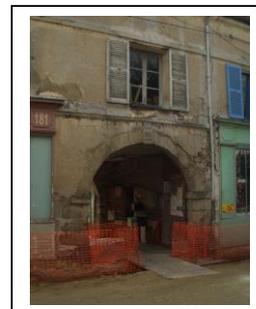
Sur rue 2 lucarnes à frontons passantes avec jouées en maçonnerie.

Porche central en plein cintre en grès apparent encadré de 2 devantures commerciales anciennes.

Modénatures : corniche moulurée partiellement disparue, bandeau filant au-dessus des fenêtres du 1<sup>er</sup> étage.

Dans la cour : ancienne galerie ouverte en encorbellement, originellement en pan de bois et torchis partiellement refaite avec peinture imitant le pan de bois.

Témoignage des bâtiments ruraux de la rue de Paris avant son alignement.



Parcelle : AO 138

191 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R+2
Epoque supposée : Inconnue	Surface bâtie (approx.) : 37 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : activité commerciale

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Bâtiment construit à l'alignement, il forme une continuité avec la longère du 193 rue de Paris.  
 Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes.  
 Ravalement en enduit ciment gratté non peint.  
 A l'arrière, galerie ouverte en encorbellement caractéristique de Palaiseau.



Parcelle : AO 137

193 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R + 1
Epoque supposée : Inconnue	Surface bâtie (approx.) : 76 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

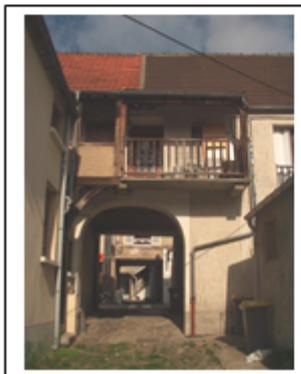
### CARACTERISTIQUES

Bâtiment construit à l'alignement, dans la continuité du 191 rue de Paris.

Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes  
Porche à linteau droit sur rue ; sur la cour, porche cintré plus bas.

Modénatures : bandeaux filants moulurés à chaque niveau, corniche moulurée, panneaux peints dans l'enduit.

Dans la cour : ancienne galerie ouverte en encorbellement, originellement en pan de bois et torchis, mais aujourd'hui totalement dénaturée.



Parcelle : AO 412

195 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Immeuble de rapport	Nombre d'étages : R + 2
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> siècle-début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Immeuble construit à l'alignement.  
 Toiture à 2 pans. Couverture invisible depuis le domaine public.  
 Porche droit qui donne accès à une cour.  
 Composition ordonnancée avec travées de fenêtres plus hautes que larges et volets métalliques repliables, balcons de croisées en fer forgé.  
 Modénatures : bandeau filant entre le RDC et le 1<sup>er</sup> étage et corniche moulurés, incrustations des panneaux de meulière et de rocaille par des motifs en fonte, encadrements marqués des fenêtres des étages courants.  
 Façade sur cour de qualité médiocre. Dans la cour : bâtiment en briques avec décor en briques claires et céramique.



Parcelle : AO 131

199 rue de Paris

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R + 2
Epoque supposée : Inconnue	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Témoignage du bâti rural palaisien, avec cage d'escalier en saillie et galerie ouverte en encorbellement, porche droit à l'extérieur et cintré à l'intérieur.  
Cour partagée entre le 197 et 199 rue de Paris.



Parcelle : AS 89

248 rue de Paris

**ASPECT DU BATI**

**Typologie du bâti :** Maison bourgeoise

**Epoque supposée :** Antérieure au 18<sup>ème</sup> siècle

**Matériaux de façade :** Maçonnerie enduite et peinte

**Nom de l'architecte :** Inconnu

**GABARIT**

**Nombre d'étages :** R + 1+ combles

**Surface bâtie (approx.) :** 231 m<sup>2</sup>

**OCCUPATION DU BATI**

**Occupation du rez-de-chaussée :** habitation

**Occupation des étages :** habitation

**CRITERE DE PROTECTION**

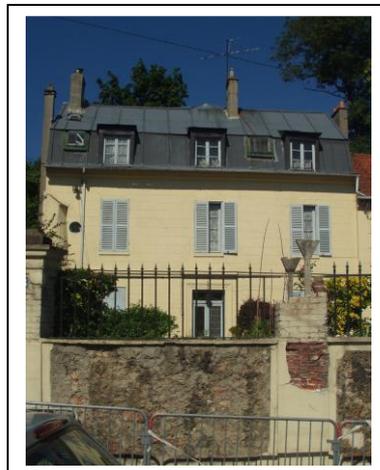
Historique

Culturel

Ecologique

**CARACTERISTIQUES**

Maison où séjourna la poétesse Amable Tastu de 1864 à 1883.  
 Edifice implanté en retrait d'alignement par rapport à la rue de Paris, au sein d'un immense parc arboré.  
 Toiture avec combles à la Mansart de la première période, toutefois cet immeuble est aujourd'hui très dégradé. Bris et terrasson très pentu en zinc (à l'origine en petite tuile plate de terre cuite). 3 lucarnes en bois simple, couvertes en zinc.  
 Composition symétrique avec façade ordonnancée.  
 Eléments d'architecture typiques : fenêtres plus hautes que larges, volets en bois peint à persiennes.  
 Modénatures : bandeau entre RDC et 1<sup>er</sup> étage, corniche moulurée.  
 Clôture en mauvais état.



Parcelle : BC 319

22 rue Parmentier

<b>ASPECT DU BATI</b>	<b>GABARIT</b>
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R+1
Epoque supposée : Antérieure au 19 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) :
Matériaux de façade : Moellons de pierre meulière enduits pierre vue	
Nom de l'architecte : Inconnu	

**OCCUPATION DU BATI**

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Longère à 2 pans construite à l'alignement.  
 Couverture en tuiles mécaniques à cotes.  
 Dénommée la Grange Grenier, le bâtiment est percé d'une porte charretière avec linteau en anse de panier qui ouvre sur une cour typique palaisienne.  
 A Lozère, il s'agit d'un des derniers vestiges du passé agricole.



Parcelle : AH 313

17 rue Pasteur

**ASPECT DU BATI**

Typologie du bâti : Maison de villégiature

Epoque supposée : Fin 19<sup>ème</sup>-début 20<sup>ème</sup> siècle

Matériaux de façade : Meulière jointoyée

Nom de l'architecte : Inconnu

**GABARIT**

Nombre d'étages : R + 1+ combles

Surface bâtie (approx.) : 120 m<sup>2</sup>

**OCCUPATION DU BATI**

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Maison construite en retrait d'alignement.  
Toiture à 2 pans avec chevrons débordants. couverture en tuiles mécaniques à cotes. souches de cheminées en briques.  
Lucarne maçonnée à demi-croupe.  
Eléments d'architecture typiques de la période de construction : volets métalliques repliables, linteaux en arcs segmentaires, balcons de croisées en fer forgé, linteaux métalliques...  
modénatures importantes: linteaux en arc segmentaire en briques de 2 couleurs, frise en céramique...  
Clôture : mur bahut surmonté d'une grille métallique ajourée..



Parcelle : BV 65

2 rue Charles Péguy

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Hôtel particulier	Nombre d'étages : R+1, R+2+ combles
Epoque supposée : Fin 18 <sup>ème</sup> -début 19 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 1573 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : Centre français de protection de l'enfance

Occupation des étages : Centre français de protection de l'enfance

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Hôtel particulier entre cour et jardin de style néoclassique composé d'un corps de bâtiment central (toiture à 4 pans, couverture en tuiles mécaniques à cotes brunes) encadré par deux ailes latérales formant un U côté jardin.

Composition symétrique et ordonnancée des façade avec des travées de fenêtres plus hautes que larges alignées verticalement, volets en bois à persiennes.

Modénatures dans l'enduit (aujourd'hui en ciment) : bandeaux filants entre les différents niveaux et corniche moulurée, linteaux moulurés mis en relation par un bandeau qui assure la continuité entre le corps centrale et les 2 ailes.

Extension latérale (crèche) inadaptée.

Côté rue, anciens communs en meulière fortement dénaturés par des travaux inadaptés.

Très beau parc avec plusieurs arbres de haute tige.



Parcelle : BV 28

5 Charles Péguy

**ASPECT DU BATI**

Typologie du bâti : Edifice culturel

Epoque supposée : Début 20<sup>ème</sup> siècle

Matériaux de façade : Meulière jointoyée

Nom de l'architecte : inconnu

**GABARIT**

Nombre d'étages : Sans objet

Surface bâtie (approx.) : m<sup>2</sup>

**OCCUPATION DU BATI**

Occupation du rez-de-chaussée : église (association diocésaine d'Evry)

Occupation des étages : église

**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Eglise Notre-Dame-de la Nativité de Lozère.  
Couverture de la nef et du clocher en ardoise naturelle.  
Architecture représentative de la période avec utilisation de matériaux locaux (meulière).  
L'église est en contrebas par rapport à la rue Marceau. Accès par la rue Charles Péguy.



Parcelle : BV 52

12 rue Charles Péguy

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : 1880	Surface bâtie (approx.) : 267 m²
Matériaux de façade : Meulière, rocaille, maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Implantation en retrait d'alignement.  
 Toiture à 4 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes. 2 souches de cheminées. 2 épis de faîtage en terre cuite, plusieurs lucarnes capucine avec jouées en zinc.  
 Composition symétrique de la façade sur rue.  
 Modénatures en maçonnerie enduite : corniche moulurée, harpes d'angles en faux joints, bandeau, linteaux...  
 Clôture : mur bahut enduit surmonté d'une grille en ferronnerie, se prolongeant par un mur plein en meulière de plus de 2 m.  
 Maison où vécut Charles Péguy de 1903 à 1913.



Parcelle : AR 105

4 rue de la Pie Voleuse

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de ville	Nombre d'étages : R + 1 + combles
Epoque supposée : Fin du 19 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 125 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Maison à 3 pans, avec croupe sur la rue de la Pie Voleuse. Couverture en tuiles mécaniques à cotes. 1 lucarne tabatière, avec jouées en zinc, 1 belle souche de cheminée en brique pleine.

Composition symétrique de la façade donnant sur la rue de la Pie Voleuse.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : fenêtres plus hautes que larges, marquise en fer forgé, volets battants en bois peint avec persiennes.

Modénatures : bandeau filant entre RDC et 1<sup>er</sup> étage, corniche.

Extensions peu harmonieuses.

Clôture : mur en meulière haut et mur bahut d'environ 50 cm surmonté d'une grille métallique.



Parcelle : AP 264

5 rue de la Pie Voleuse  
(association Jean Coxet)

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 2
Epoque supposée : 1910	Surface bâtie (approx.) : 470 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière et rocaille, maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : local associatif  
(association Jean Coxet)

Occupation des étages : local associatif

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison implantée très en retrait par rapport à l'alignement.  
Toiture légèrement en débord en 2 parties : l'une à 4 versants et l'autre à 2 versants avec croupe. Couverture en ardoise naturelle, pose droite. Plusieurs lucarnes à frontons. Souches de cheminées en briques de 2 couleurs.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : fenêtres plus hautes que larges alignées verticalement, volets en bois peint à persiennes, véranda en bois, balcon en bois peint.

Modénatures : encadrements, bandeaux filants, harpes d'angles en maçonnerie peinte.

Grand parc entourant la maison.



Parcelle : AR 101

10 rue de la Pie Voleuse  
(Collège Saint-Eugène)**ASPECT DU BATI**

**Typologie du bâti :** Equipement public

**Epoque supposée :** Antérieur au 17<sup>ème</sup>, fin 19<sup>ème</sup>-début 20<sup>ème</sup> siècle

**Matériaux de façade :** Pierre appareillée, brique de parement, maçonnerie enduite et peinte

**Nom de l'architecte :** Inconnu**GABARIT**

**Nombre d'étages :** R+1 à R+2

**Surface bâtie (approx.) :** 2 111 m<sup>2</sup>

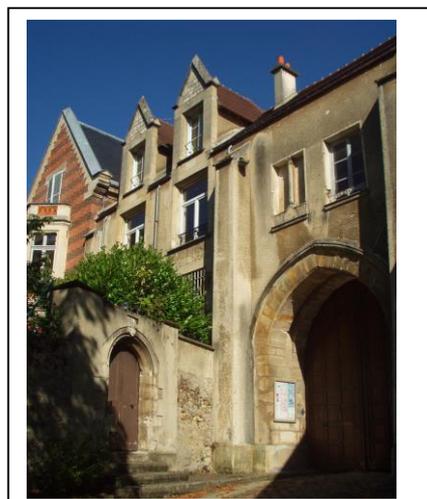
**OCCUPATION DU BATI****Occupation du rez-de-chaussée :** collège, équipement public**Occupation des étages :** collège, équipement public**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

La presque totalité de cet établissement est construite sur l'emplacement du château de Palaiseau dont des vestiges subsistent certainement en sous-sol et dont une poterne est conservée. Celle-ci se présente sous la forme d'un porche en fausse ogive sans aucune sculpture.

Le collège se compose de plusieurs corps de bâtiments présentant des volumes différenciés, avec des jeux de toitures et des façades en briques pleines de parement de 2 couleurs, à lits alternés.

Modénatures en ciment, notamment plusieurs oriels. Couverture en ardoise naturelle, lucarnes, et souches de cheminées en briques.

Environnement végétal de qualité présentant plusieurs arbres de haute tige.



Parcelle : AR 61

14 rue de la Pie Voleuse

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Bâti rural	Nombre d'étages : R + 1
Epoque supposée : 1650	Surface bâtie (approx.) : 128 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite, pierre appareillée	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation et local professionnel

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Longère à 2 pans avec pignon sur la rue.  
Grande cheminée désaxée.  
Couverture en petite tuile plate de terre cuite (70 u/m<sup>2</sup>).  
Beau mur de clôture de plus de 3 m de haut en moellons jointoyés à pierre vue, troué d'une porte charretière en bois plein et d'une porte simple en bois.  
Cet édifice contribue à la mise en valeur de l'église en raison de son échelle et possède en outre une valeur historique puisqu'il fait partie des dépendances du Prieuré.



Parcelle : AR 192

16 rue de la Pie Voleuse

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Habitat rural	Nombre d'étages : R + 1 + combles
Epoque supposée : Inconnue	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Longère qui participe de l'image de la place de l'église et témoigne du passé rural de la commune. Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes. 2 châssis de toit sur la rue. 1 souche de cheminée en ciment. Eléments d'architecture typiques du bâti rural : porte charretière en bois plein, travées de fenêtres plus hautes que larges, volets battants en bois plein et peint.



Parcelle : AR 200

18 rue de la Pie Voleuse

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 195 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Bâtiment en avancée sur la rue et accolé accolé au 16 rue de la Pie Voleuse. Toiture avec combles à la Mansart. Acrotère plein important. Brisés en ardoise naturelle, terrasson invisible. Plusieurs lucarnes dont l'une est surmontée d'une cloche et l'autre est double avec un cadran solaire entre les 2 baies.

Éléments d'architecture typiques de la période de construction : travées de fenêtres plus hautes que larges, volets en bois peint à persiennes, balcons de croisées en fer forgé.

Modénatures : bandeau filant entre le RDC et le 1<sup>er</sup> étage, corniche moulurée courant sous l'acrotère, pilastres d'angles et harpes en enduit à faux joints.

Grand parc à l'arrière de la maison.



Parcelle : AP 205

1 avenue de la République  
(maison de retraite)**ASPECT DU BATI**

**Typologie du bâti :** Equipement

**Epoque supposée :** Fin 19<sup>ème</sup>-début 20<sup>ème</sup> siècle

**Matériaux de façade :** Meulière, brique de parement

**Nom de l'architecte :** Inconnu**GABARIT**

**Nombre d'étages :** R+1+ combles

**Surface bâtie (approx.) :**

**OCCUPATION DU BATI****Occupation du rez-de-chaussée :** maison de retraite**Occupation des étages :** maison de retraite**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Grand corps de bâtiment avec corps central surmonté d'une toiture à grandes croupes. Belle lucarne à fronton ouvragée en brique, plusieurs chiens assis.  
Couverture en ardoise naturelle.  
Modénatures riches et soignées: encadrements et harpes en briques de 2 couleurs, corniches à denticules.



Parcelle : AS 129

9 boulevard Nicolas Samson

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 98 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière jointoyée	
Nom de l'architecte : Muret	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Maison implantée en retrait d'alignement.  
 Toiture à 2 pans, couverture en tuiles mécaniques à cotes.  
 Chevrons débordants.  
 2 souches de cheminées en briques, épis de faîtage en terre cuite.  
 Gouttereau sur le boulevard, dont une partie est en légère avancée.  
 Eléments d'architecture typiques de la période de construction :  
 porte d'entrée, perron de quelques marches, fenêtres plus hautes que larges, linteaux en arc segmentaire en brique, balcons de croisées en fer forgé, volets métalliques repliables.  
 Modénatures en briques de couleurs, bandeau filant en céramique.  
 Clôture : mur bahut en meulière surmonté d'une grille métallique ajourée.



Parcelle : AS 128

11 boulevard Nicolas Samson

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 80 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière jointoyée, brique de parement, maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison implantée en retrait d'alignement. Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes, chevrons débordants, 2 épis de faîtage en terre cuite, 2 souches de cheminées en briques.

Composition symétrique de la façade.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : porte d'entrée surmontée d'une marquise en fer forgé, balcons de croisées en fer forgé, volets métalliques repliables.

Modénatures : briques pleines et ciment peint : bandeau filant à hauteur de l'égout du toit ; linteaux en arc segmentaire en ciment peint.

Clôture : mur bahut en meulière surmonté d'une clôture métallique ajourée.



Parcelle : AS 122

25 boulevard Nicolas Samson

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 169 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : meulière et rocaille décorative	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Maison dénommée Villa des Roses, implantée en retrait d'alignement.

Toiture à 4 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes. 2 souches de cheminées. 2 châssis de toit sur rue. Epis de faitage en terre cuite.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : perron droit, marquise en fer forgé, fenêtres plus hautes que larges, linteaux métalliques avec rosaces ; arcs de décharge en briques de 2 tons, barres d'appui des fenêtres en fer forgé, volets métalliques repliables

Modénatures : bandeau filant sous l'égout du toit en briques pleines de parement de 2 tons.

Clôture : mur bahut composé d'un muret en meulière rejointoyée surmonté d'une clôture métallique.



Parcelle : AS 119

31 boulevard Nicolas Samson

**ASPECT DU BATI**

Typologie du bâti : Maison de villégiature

Epoque supposée : Fin du 19<sup>ème</sup> siècle

Matériaux de façade : Meulière et maçonnerie enduite

Nom de l'architecte : Inconnu

**GABARIT**

Nombre d'étages : R + 1+ combles

Surface bâtie (approx.) : 165 m<sup>2</sup>**OCCUPATION DU BATI**

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Maison construite en retrait de l'alignement du bd Nicolas Samson et de la rue Lazare Hoche.

Toiture avec combles à la Mansart. Brisis en ardoise et terrassons en zinc. 1 grande souche de cheminée en briques pleines.

L'édifice se prolonge par un 2<sup>e</sup> corps de bâtiment de niveau R, avec une toiture terrasse et une balustrade.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction: lucarnes cintrées en retrait, œil de bœuf en zinc, balcons de croisées en fer forgé, volets métalliques repliables.

Modénatures importantes : harpes à joints, bandeaux, corniches, encadrements moulurés et panneaux en meulière.

Clôture : mur bahut en meulière surmonté d'une grille métallique opaque doublée d'une haie végétale dense.



Parcelle : AH 326

20 avenue de Stalingrad  
(préfecture)**ASPECT DU BATI**

**Typologie du bâti :** Maison bourgeoise

**Epoque supposée :** Fin 19<sup>ème</sup> siècle

**Matériaux de façade :** Maçonnerie enduite et peinte

**Nom de l'architecte :** Inconnu**GABARIT****Nombre d'étages :** R + 1+combles**Surface bâtie (approx.) :** m<sup>2</sup>**OCCUPATION DU BATI****Occupation du rez-de-chaussée :** résidence du préfet**Occupation des étages :** résidence du préfet**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Edifice implanté dans un grand parc arboré auquel on accède depuis l'avenue de Stalingrad par une grande allée bordée d'arbres de haute tige.

Toiture avec combles à la mansart (brisis en ardoise naturelle et terrassons en zinc). Des lucarnes ponctuent la toiture.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction: fenêtres plus hautes que larges, volets en bois peints à persiennes, barres d'appui en bois soulignées de fer forgé....

Modénatures importantes : corniches et appuis de fenêtres moulurés, linteaux sculptés....



Parcelle : AR 104

1 Impasse de la Terrasse

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Bâti rural	Nombre d'étages : R + 1
Epoque supposée : Antérieur au 18 <sup>ème</sup> siècle, remodelé au 19 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 170 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Ce bâtiment est vraisemblablement une ancienne grange du château de Palaiseau.

Longère à 2 pans couverte en petite tuile plate de terre cuite (70 u/m<sup>2</sup>). A l'extrémité de la longère, à l'alignement et sous la même couverture, appentis en charpente bois apparente.

Le bâtiment est construit en retrait d'alignement. Celui-ci est assuré par un mur bahut en meulière rejointoyée surmonté d'une grille métallique ajourée.

Eléments d'architecture typiques : travées de fenêtres plus hautes que larges, volets bois peint à persiennes, appuis de fenêtres en bois soulignés de fer forgé.

Modénatures: bandeau filant entre le RDC et le 1<sup>er</sup> étage, corniche moulurée, panneaux enduits de ton brique.



Parcelle : AR 100

5 Impasse de la Terrasse

**ASPECT DU BATI**

**Typologie du bâti :** Maison de villégiature

**Epoque supposée :** Fin 19<sup>ème</sup>-début 20<sup>ème</sup> siècle

**Matériaux de façade :** Maçonnerie enduite et peinte

**Nom de l'architecte :** Inconnu

**GABARIT**

**Nombre d'étages :** R + 1+ combles

**Surface bâtie (approx.) :** 195 m<sup>2</sup>

**OCCUPATION DU BATI**

**Occupation du rez-de-chaussée :** habitation

**Occupation des étages :** habitation

**CRITERE DE PROTECTION**

Historique

Culturel

Ecologique

**CARACTERISTIQUES**

Maison de style composite implantée au sein d'un grand parc arboré.

Toiture à 2 pans. Couverture en ardoise naturelle et faitage en zinc. 3 lucarnes maçonnées avec frontons et ailerons, 2 œil de bœuf en zinc. 2 souches de cheminées en brique et maçonnerie.

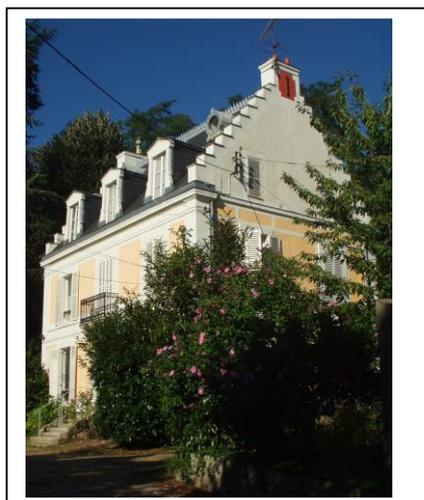
Composition symétrique de la façade principale. Pignons à redents maçonnés.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction: perron d'entrée, fenêtres plus hautes que larges, balcon en fer forgé, balcons de croisées fer forgé, volets battants en bois peint.

Modénatures : pilastres aux angles, importante corniche, encadrement des baies dans l'enduit.

Mur de clôture en moellons.

Possibilité d'existence au sous-sol de vestiges historiques liés à l'ancien château.



Parcelle : AY 468

2 rue de la Vallée

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R+1+ combles
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière jointoyée, brique de parement	
Nom de l'architecte : Muret	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison implantée en retrait d'alignement. Toiture à 2 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes, tuiles de rive, chevrons débordants.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : oriel en briques pleines de parement surplombé par un balcon en bois peint, auvent, volets métalliques repliables

Modénatures : linteaux en arc segmentaire et frise en briques de 2 couleurs, grès émaillé

Accolée sur le pignon droit, extension sur RDC avec toiture à 3 pans. Couverture en tuiles mécaniques à cotes, épis de faitage.

Clôture : mur bahut en meulière surmonté d'une grille métallique.



Parcelle : H2 34,83,84

Ferme de la Vauve

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Bâti rural	Nombre d'étages : H83 - R + 1 H84 -
Epoque supposée : Inconnue	Surface bâtie (approx.) : H83 : 200 m <sup>2</sup> H84 : 250 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite, meulière	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : exploitation agricole

Occupation des étages : exploitation agricole

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Ancienne ferme "fortifiée", entourée d'un mur de clôture plein en meulière enduite à pierre vue, soutenu par endroits par des contreforts.

Plusieurs corps de bâtiments (longères) qui témoignent du passé agricole de la commune. Toitures à 2 versants. Couvertures principalement en tuiles mécaniques à cotes.

Un corps d'habitation de R+1+ combles construit en meulière et rocaille.

Modénatures en maçonnerie peinte : encadrements, harpes d'angles, bandeau filant.



Parcelle : AR 5 et 6

1 –3 place de la Victoire

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Pavillon de chasse	Nombre d'étages : R+1+ combles
Epoque supposée : 16 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 178 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Pierre appareillée et maçonnerie enduite	
Nom de l'architecte : Inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : activité commerciale

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Elément majeur de la place de la Victoire.

Cet édifice constitue un repère dans la rue de Paris en raison de son implantation et de sa toiture caractéristique à 4 pans et grandes croupes.

Couverture générale en petite tuile plate de terre cuite (70 u/m<sup>2</sup> brune). Plusieurs lucarnes: 1 passante et 3 lucarnes capucine, une belle souche de cheminée en briques.

Sur la place, porche cintré en grès apparent avec porte cochère en bois plein ouvrant sur une cour partiellement pavée et bitumée, qui n'est pas de la qualité du bâtiment donnant sur l'espace public.

Modénatures : encadrements, harpes d'angles, bandeaux filants et corniches en grès appareillé apparent.

Edifice où aurait séjourné le garde-chasse du Prince de Condé.



Parcelle : AR 4

5 et 7 Place de la Victoire

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Hôtel particulier	Nombre d'étages : R+1+ combles
Epoque supposée : Antérieure au 18 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite, maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : inconnu	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : Equipement public

Occupation des étages : Equipement public

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Ancien Hôtel Brière dont la forme originelle était en U. Aujourd'hui, sur la place, l'édifice se distingue difficilement, en effet, une seule et même toiture à 2 pans, avec couverture en ardoise naturelle et arêtiers en zinc, recouvre à la fois l'ancien hôtel particulier et le bâtiment situé dans son prolongement.

Côté cour, 2 ailes latérales avec toitures à 2 versants et 1 croupe. 2 lucarnes capucines.

Sur la place, porche en anse de panier surmonté d'un oculus et inclus dans un parement légèrement en avancée par rapport au nu du reste de la façade

Composition ordonnancée des façades : alignement des travées de fenêtres.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : fenêtres plus hautes que larges, menuiseries en bois peint, volets en bois peint à persiennes.

Modénatures : conservées côté cour : bandeaux filants, corniches, appuis de fenêtres et linteaux moulurés. Le ravalement est de qualité. Côté rue : les modénatures ont quasiment disparu. Ravalement indigent en enduit en ciment peint.

Cet édifice participe pleinement à l'identité de la Place de la Victoire



Parcelle : AZ 232

5 sentier des Vignes

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Maison de villégiature	Nombre d'étages : R + 1
Epoque supposée : Fin 19 <sup>ème</sup> -début 20 <sup>ème</sup> siècle	Surface bâtie (approx.) : 59 m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Meulière et rocaille	
Nom de l'architecte : Muret	

### OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

### CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

### CARACTERISTIQUES

Maison " Marie-Thérèse " présentant un pignon sur la place de la Gare.

Toiture à 2 pans, chevrons débordants, couverture en tuile mécanique.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : fenêtres plus hautes que larges, balcons de croisée en fer forgé, marquise en fer forgé...

Modénatures et décors soignés : chaînages d'angles moulurés en ciment, linteaux en rocaille et émaux, frise décorative composée de briques de 2 couleurs, briques vernissées et panneaux ciment.

Environnement végétal de qualité.



Parcelle : AZ 469

10 à 14 sentier des Vignes

**ASPECT DU BATI**

Typologie du bâti : Maison de villégiature

Epoque supposée : Fin 19<sup>ème</sup> ou début 20<sup>ème</sup> siècle

Matériaux de façade : Meulière

Nom de l'architecte : Inconnu

**GABARIT**

Nombre d'étages : R + 1+ combles

Surface bâtie (approx.) : 253 m<sup>2</sup>**OCCUPATION DU BATI**

Occupation du rez-de-chaussée : habitation

Occupation des étages : habitation

**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Edifice en L établi sur un remblai formant une terrasse avec balustrade et situé dans un grand parc arboré surplombant le coteau. Depuis le sentier des vignes, allée en pente bordée de tilleuls.

Couverture en tuiles mécaniques à cotes, avec chevrons débordants, souches de cheminées en briques et épis de faîtage en terre cuite. Lucarnes à frontons débordantes en charpente de bois.

Eléments d'architecture typiques de la période de construction : volets métalliques repliables, balcons de croisées en fer forgé, linteaux droits métalliques ou en arc segmentaire en brique, appuis de fenêtres en brique pleine.

Modénatures et décors en grés émaillé et brique de parement. Extension latérale peu harmonieuse.

Clôture : mur bahut en meulière de 80 cm environ, surmonté d'un simple grillage qui mériterait d'être doublé de végétation.



Parcelle : AR 1

1 rue Voltaire (Tribunal)

**ASPECT DU BATI**

**Typologie du bâti :** Equipement public

**Epoque supposée :** 1864

**Matériaux de façade :** Maçonnerie enduite et peinte

**Nom de l'architecte :** inconnu**GABARIT**

**Nombre d'étages :** R+1

**Surface bâtie (approx.) :** 1 500 m<sup>2</sup>

**OCCUPATION DU BATI****Occupation du rez-de-chaussée :** Tribunal d'instance**Occupation des étages :** Tribunal d'instance**CRITERE DE PROTECTION**Historique Culturel Ecologique **CARACTERISTIQUES**

Elément majeur de la place de la Victoire. Bâtiment public construit en 1864 pour abriter la mairie de Palaiseau qui y a été logée jusqu'en 1954.

Toiture à 4 pans, couverture en ardoise naturelle avec arêtiers en zinc.

Composition symétrique sur la place marquée par un fronton triangulaire surmontant la travée centrale.

L'écriture architecturale est préservée (fenêtres plus hautes que larges, volets en bois peint à persiennes...), malgré l'appauvrissement des modénatures.

L'arrière est mutilé par une extension disharmonieuse.



Parcelle : AP 199

4 rue Voltaire

ASPECT DU BATI	GABARIT
Typologie du bâti : Hôtel particulier	Nombre d'étages : R+2
Epoque supposée : 1782	Surface bâtie (approx.) : m <sup>2</sup>
Matériaux de façade : Maçonnerie enduite et peinte	
Nom de l'architecte : Inconnu	

## OCCUPATION DU BATI

Occupation du rez-de-chaussée : Service communal

Occupation des étages : Service communal

## CRITERE DE PROTECTION

Historique Culturel Ecologique 

## CARACTERISTIQUES

Bâtiment construit à l'alignement.  
 Combles à la Mansart avec brisis en ardoise, terrassons en zinc. 5 souches de cheminées en ciment. 6 lucarnes à fronton cintré, dont une (centrale) à ailerons, charpente bois et jouées en ardoise.  
 Composition ordonnancée, avec probablement une symétrie à l'origine.  
 Eléments d'architecture typiques de la période de construction : Travées de fenêtres plus hautes que larges, menuiseries en bois peint, contrevents en bois plein panneautés repliables, balcon en fer forgé, balcons de croisées en fer forgé (lacunes)  
 Modénatures : bandeau filant entre le RDC et le 1<sup>er</sup> étage, corniche moulurée, pilastres aux angles, décor en guirlande.  
 Bâtiment qui reste constitutif de l'image urbaine de la place de la Victoire malgré quelques altérations : extension sur le pignon, barreaux, symétrie altérée.



## LES ENSEMBLE BATI COHERENT REPÉRÉS AU TITRE DE L'ARTICLE L151-19 DU CODE DE L'URBANISME

N°	Section cadastrale	Nom de l'ensemble bâti cohérent
1	BM, AL, AP, AR, AS, BP, AO, AH	Rue de Paris
2	AL, AO, AP, AR	Place de la Victoire
3	AH	Rue de l'Abbé Lambert
4	AR	Autour de l'église

### Ensemble bâti cohérent de la rue de Paris / N°1

Caractéristiques de la cohérence à préserver :

- Village-rue dont les RDC sont affectés à des commerces, surtout entre les rues de la Gare et Gambetta ;
- Impression dominante d'un front bâti continu assuré par l'implantation à l'alignement des bâtiments et des murs de clôture pleins ou surmontés de grilles ;
- Ponctuation de la rue par :
  - o des rues, passages et sentes avec un retournement du front bâti le long de ces espaces publics,
  - o des cours accessibles soit directement depuis la rue dont elles forment le prolongement, soit par des porches couverts (ouverts ou fermés) ;
- Cours traditionnellement pavées et bordées par du bâti (retours latéraux et fond de cour) ;
- Sur rue, hauteur du bâti oscillant essentiellement entre R+1 et R+2+combles, organisée suivant des séquences volumétriques homogènes. Sur cour, bâti moins élevé d'une hauteur : R à R+1 ;
- Sur rue, fractionnement vertical des volumes bâtis selon un rythme resserré (8 à 12 m), hormis dans le cas de longères avec porche ;
- Sur rue, toitures à 2 pans, avec lignes de faîtage parallèles à la voie ; pignons et combles à la mansart sont plus rares. Sur cour, toitures à 2 pans ou en appentis ;
- Souches de cheminées et lucarnes traditionnelles animent la ligne de ciel ;
- Horizontalité marquée par la présence de bandeaux filants et de corniches ;
- Prédominance de parements enduits.



### Ensemble bâti cohérent de la Place de la Victoire / N°2

#### Caractéristiques de la cohérence à préserver :

- Cœur historique de la commune et son lieu de vie. Place publique ayant accueilli la place du pilori, puis celle de la mairie, et aujourd'hui celle du marché
- Espace public majeur bordé de bâtiments historiques des 17, 18 et 19èmes siècles, caractérisés par des grands volumes et une architecture ordonnancée
- Front bâti continu conformant la place de la Victoire, hormis le long de la rue de Paris où la limite est assurée par la plantation d'arbres d'alignement
- Hauteur du bâti : R+1 et R+1+combles
- Repère visuel fort de la rue de Paris par l'intermédiaire de la toiture à grandes croupes du pavillon Condé.



### Ensemble bâti cohérent de la rue de l'Abbé Lambert /N° 3

Caractéristiques de la cohérence à préserver :

- Reliquat du passé rural du quartier de Lozère.
- Front continu sur rue constitué par des murs de clôture pleins et hauts et par des bâtiments construits à l'alignement.
- Cours palaisiennes typiques en U, autour desquelles s'organisent des corps de bâtiments latéraux et en fond de cours.
- Unité de couleurs liée à des enduits couvrants ocres.
- Les bâtiments, d'une hauteur de R+1, ont des toitures à 2 versants, avec lignes de faîtage parallèles à la voie.
- Pignons quasi aveugles.



### Ensemble bâti cohérent autour de l'église Saint-Martin /N°4

#### Caractéristiques de la cohérence à préserver :

- Vestiges de l'ancien centre-bourg organisés autour du château de Palaiseau disparu et de l'église qui constituent autant d'éléments pittoresques conférant au site son caractère.
- Environnement végétal dense, en raison notamment du mail longeant l'église et de la présence de grandes parcelles
- Au nord de l'église, impression d'une densité assez élevée en raison d'une implantation continue du bâti le long de la rue de la Pie Voleuse (bâtiments ou murs hauts de clôture) ; ces alignements sont donc à conserver en envisageant de réfléchir à la constitution d'un front bâti au sud (en bordure de la ligne RER) qui contribuerait à la mise en valeur de l'église.



## LISTE DES ESSENCES D'ARBUSTES PRECONISÉES

Nom	Hauteur en m	Type de taille	Persistant	Floraison	Marcissant *	Fruits comestibles
Ajonc d'Europe (Ulex europaeus)	1-4	Haie vive, taillée	x	x		
Amélanchier (Amelanchier canadensis)	3-10	Haie vive		x		
Amélanchier des bois (Amelanchier vulgaris)	1,5-3	Haie vive		x		
Aubépine (Crataegus monogyna)	4-10	Haie vive, taillée		x		
Bourdaie (Frangula alnus)	1-5	Haie vive, taillée		x		
Buis (Buxus sempervirens)	2-6	Haie vive, taillée	x			
Charme commun (Carpinus betulus)	1-5	Haut jet, haie vive, taillée			x	
Cassis (Ribes nigrum)	1,50	Haie vive				x
Cerisier à grappes (Prunus padus)	10 à 20	Haie vive		x		
Cornouiller mâle (Cornus mas)	5-8	Haie vive, taillée		x		
Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)	2-4	Haie vive, taillée		x		
Epine-vinette (Berberis vulgaris)	1-3	Haie vive, taillée		x		
Erable champêtre (acer campestre)	3-12	Haut jet, haie vive, taillée				
Eglantier (Rosa canina)	1-3	Haie vive		x		
Framboisier (Rudus ideaus)	1-2	Haie vive		x		x
Fusain d'Europe (Euonymus europaeus)	1-6	Haie vive		x		
Groseillier commun (Ribes rubrum)	1-2	Haie vive				
Groseillier à fleurs ( Ribes sanguineum)	2	Haie vive et taillée		x		
Hêtre vert (Fagus sylvatica)	1-40	Haut jet, haie vive, taillée			x	
Houx commun (Ilex aquifolium)	2-8	Haut jet, haie taillée	x			
If (Taxus baccata)	5-8	Haie vive et taillée	x			
Laurier tin (Viburnum tinus)	4	Haie vive, taillée	x	x		
Lilas commun (Syringa vulgaris)	2-7	Haie vive		x		
Mûrier sauvage (Rubus fruticosus)	2-4	Haie vive		x		x
Néflier (Mespilus germanica)	2-6	Haie vive, taillée		x		
Noisetier coudrier (Corylus avellana)	2-6	Haie vive, taillée				
Pommier sauvage (Malus sylvestris)	6-15	Haut jet, haie taillée		x		x
Pommiers à fleurs (Malus sargentii)	6-15	Haut jet, haie taillée		x		
Poirier commun (Pyrus communis)	8-20	Haut jet, haie taillée	x			x
Prunellier (Prunus spinosa)	2-4	Haie vive, taillée		x		
Saule roux (Salix atrocinerea)	3-6	Haie vive, taillée		x		
Saule à oreillettes (Salix aurita)	1-3	Haie vive, taillée				
Seringat (Philadelphus)	1-3	Haie vive		x		
Sorbier des oiseaux (Sorbus aucuparia)	4-8	Haie vive		x		
Sureau noir (Sambucus nigra)	2-6	Haie vive, taillée		x		x
Troène commun (Ligustrum vulgare)	2-4	Haie vive, taillée	x	x		
Viorne lantane (viburnum lantana)	1-3	Haie vive, taillée	x	x		
Viorne obier (Viburnum opulus)	2-4	Haie vive, taillée		x		

## LISTE DES ESSENCES D'ARBRES PRECONISÉES

Nom	Hauteur en m	Favorable à la faune	Mellifère	Floraison décorative	Fruits comestibles
Alisier blanc (Sorbus aria)	8-10	X		X	
Alisier torminal (Sorbus torminalis)	10-20	X	X		X
Amélanchier (Amelanchier canadensis)	3-10			X	
Aubépine (Crataegus monogyna)	4-10			X	
Aulne glutineux (Alnus glutinosa)	15-30		X		
Bouleau pubescent (Betula pubescent)	15-20		X		
Bouleau verruqueux (Betula pendula)	15-20		X		
Charme commun (Carpinus betulus)	10-25	X			
Châtaignier (Castanea sativa)	25-35	X	X		X
Chêne pédonculé (Quercus robur)	20-30	X			
Chêne sessile ((Quercus petraea)	20-40	X			
Cormier (Sorbus domestica)	5-20		X		X
Erable champêtre (acer campestre)	10-20	X	X		
Erable plane (Acer platanoïdes)	15-30		X		
Erable sycomore (Acer pseudoplatanus)	15-35		X		
Frêne commun (Fraxinus excelsior)	15-35				
Hêtre vert (Fagus sylvatica)	20-45	X			X
Merisier (Prunus avium)	15-20	X	X	X	X
Ceriser à grappes (Prunus padus)	10-15			X	
Noyer commun (Juglans regia)	10-30				X
Orme champêtre (Ulmus minor)	20-35				
Peuplier blanc (Populus alba)	25-35				
Peuplier noir (Populus nigra)	25-30				
Poirier sauvage (Pyrus pyraster)	8-20		X	X	X
Pommier sauvage (Malus sylvestris)	6-15		X	X	
Robinier faux acacia (Robinia pseudocacia)	10-30		X	X	
Saule blanc (Salix alba)	10-25m	X	X		
Saule fragile (Salix fragilis)	15-25m	X	X		
Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia)	10-15m	X		X	X
Tilleul à grandes feuilles (Tilia platyphyllos)	20-35m		X		
Tilleul à petites feuilles (Tilia cordata)	20-30m		X		
Tremble (Populus tremula)	15-25m				

## LISTE DES ESPECES VÉGÉTALES PRÉCONISÉES EN MILIEU HUMIDE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Type de milieu humide	Particularités
<i>Barbarea vulgaris</i>	Barbarée commune	Mégaphorbiaies	eutrophiles
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies		eutrophiles
<i>Carduus crispus</i>	Chardon crépu		eutrophiles
<i>Cirsium oleraceum</i>	Cirse maraîcher		mésotrophiles
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais		mésotrophiles
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux		eutrophiles
<i>Epilobium hirsutum</i>	Epilobe hérissé		eutrophiles
<i>Epilobium tetragonum</i>	Epilobe à tige carrée		eutrophiles
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine		eutrophiles
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine-des-prés		
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon		eutrophiles
<i>Hypericum tetrapterum</i>	Millepertuis à quatre ailes		eutrophiles
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune		mésotrophiles
<i>Myosoton aquaticum</i>	Céraiste aquatique		eutrophiles
<i>Scrophularia auriculata</i>	Scrophulaire aquatique		eutrophiles
<i>Stachys palustris</i>	Epiaire des marais		mésotrophiles
<i>Symphytum officinale</i>	Consoude officinale		
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune		mésotrophiles
<i>Valeriana officinalis</i>	Valériane officinale		
<i>Galium uliginosum</i>	Gaillet des fanges		Tourbières
<i>Lotus pedunculatus</i>	Lotier des fanges		
<i>Ranunculus flammula</i>	Renoncule petite-douve		
<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés		
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés	Prairies	médioeuropéennes, hygrophile de niveau topographique moyen, psychrophiles
<i>Epilobium parviflorum</i>	Epilobe à petites fleurs		médioeuropéennes, hygrophile de niveau topographique moyen, psychrophiles
<i>Galium palustre</i>	Gaillet des marais		européennes, hygrophiles longuement inondables
<i>Lysimachia nummularia</i>	Lysimaque nummulaire		européennes, hygrophiles longuement inondables
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique		européennes, hygrophiles longuement inondables
<i>Mentha arvensis</i>	Menthe des champs		européennes, hygrophiles longuement inondables
<i>Mentha suaveolens</i>	Menthe à feuilles rondes		médioeuropéennes, hygrophile de niveau topographique moyen, psychrophiles

## LISTE DES ESPECES CATALOGUÉES INVASIVES À PROSCRIRE

Règne, Classe, Ordre	Nom latin	Nom français	
Flore	<i>Acer negundo</i>	Erable frêne	
	<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante, faux-vernis du Japon	
	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambroisie à feuilles d'Armoise	
	<i>Aster lanceolatus</i> , <i>Aster laevis</i> , <i>Aster novae-angliae</i> , <i>Aster novi-belgii</i>	Aster lancéolé (et espèces proches ou hybrides)	
	<i>Azolla filiculoides</i>	Azolla fausse-fougère	
	<i>Berteroa incana</i>	Alysson blanc	
	<i>Bidens connata</i>	Bident à feuilles connées	
	<i>Bidens frondosa</i>	Bident feuillé, bident à fruits noirs	
	<i>Buddleja davidii</i>	Arbre à papillon, buddleja	
	<i>Cabomba caroliniana</i>	Cabomba de Caroline, éventail de Caroline	
	<i>Chenopodium ambrosioides</i>	Chénopode fausse-ambroisie	
	<i>Conyza bonariensis</i>	Vergerette d'Argentine	
	<i>Conyza canadensis</i>	Vergerette du Canada	
	<i>Conyza sumatrensis</i>	Vergerette de Sumatra	
	<i>Cyperus esculentus</i>	Souchet comestible	
	<i>Cyperus eragrostis</i>	Souchet vigoureux	
	<i>Egeria densa</i>	Elodée dense	
	<i>Elodea canadensis</i>	Elodée du Canada	
	<i>Elodea nuttallii</i>	Elodée à feuilles étroites	
	<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	
	<i>Helianthus tuberosus</i>	Topinambour	
	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce du Caucase	
	<i>Impatiens capensis</i>	Balsamine du Cap	
	<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine de l'Himalaya	
	<i>Impatiens parviflora</i>	Balsamine à petites fleurs	
	<i>Lagarosiphon major</i>	Grand lagarosiphon	
	<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau minuscule	
	<i>Lindernia dubia</i>	Lindernie fausse-gratiolle	
	<i>Lonicera japonica</i>	Chèvrefeuille du Japon	
	<i>Ludwigia grandiflora</i>	Jussie, Ludwigie à grandes fleurs	
	<i>Ludwigia peploides</i>	Jussie	
	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Myriophylle aquatique	
	<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuel	
	<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-Vierge	
	<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	
	<i>Reynoutria sachalinensis</i>	Renouée de Sakhaline	
	<i>Reynoutria x bohemica</i>	Renouée de Bohême	
		<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia
		<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap
		<i>Solidago canadensis</i>	Solidage du Canada
		<i>Solidago gigantea</i>	Solidage glabre
	<i>Sporobolus indicus</i>	Sporobole fertile	
	<i>Symphitum asperum</i>	Consoude hérissée	
	<i>Xanthium strumarium</i>	Lampourde glouteron	

## RECOMMANDATIONS POUR LA CONSTRUCTION SUR UN SOL SENSIBLE AU RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES (1/2)

Les constructions sur terrain argileux en Ile-de-France

### Le risque de retrait-gonflement des sols argileux

#### Le phénomène



Un sol argileux change de volume selon son humidité comme le fait une éponge ; il gonfle avec l'humidité et se resserre avec la sécheresse, entraînant des tassements verticaux et horizontalement, des fissurations du sol.

L'assise d'un bâtiment installé sur ce sol est donc instable.

En effet, sous la construction, le sol est protégé de l'évaporation et sa teneur en eau varie peu au cours de l'année ce qui n'est pas le cas en périphérie.

Les différences de teneur en eau du terrain, importantes à l'aplomb des façades, vont donc provoquer des mouvements différentiels du sol notamment à proximité des murs porteurs et aux angles du bâtiment.

#### Des désordres aux constructions

##### Comment se manifestent les désordres ?

- Fissuration des structures
- Distorsion des portes et fenêtres
- Décollement des bâtiments annexes
- Dislocation des dallages et des cloisons
- Rupture des canalisations enterrées

##### Quelles sont les constructions les plus vulnérables ?

Les désordres touchent principalement les constructions légères de plain-pied et celles aux fondations peu profondes ou non homogènes.

Un terrain en pente ou hétérogène, l'existence de sous-sols partiels, des arbres à proximité, une circulation d'eau souterraine (rupture de canalisations...) peuvent aggraver la situation.



#### Des dommages nombreux et coûteux pour la collectivité

En région Ile-de-France :

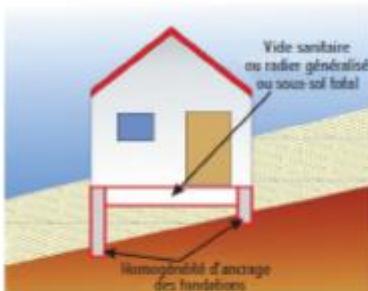
- plus de 500 communes exposées à ce risque
- 1,3 milliard d'euros dépensés pour l'indemnisation des sinistres sur la période 1999 - 2003
- deuxième cause d'indemnisation au titre des catastrophes naturelles (CATNAT) à la charge de la collectivité publique, derrière les inondations
- 96% des sinistres concernent les particuliers
- coût moyen d'un sinistre (franchise incluse) : 15 300€<sup>1</sup>

<sup>1</sup>- source CGEDD, mai 2010

## RECOMMANDATIONS POUR LA CONSTRUCTION SUR UN SOL SENSIBLE AU RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES (2/2)

### Que faire si vous voulez...

#### ..... construire .....



#### ➤ Précisez la nature du sol

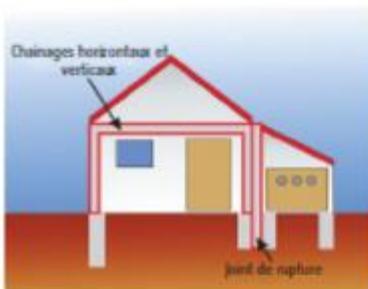
Avant de construire, il est recommandé de procéder à une reconnaissance de sol dans la zone d'aléa figurant sur la carte de retrait-gonflement des sols argileux (consultable sur le site [www.argiles.fr](http://www.argiles.fr)), qui traduit un niveau de risque plus ou moins élevé selon l'aléa.

Une telle analyse, réalisée par un bureau d'études spécialisé, doit vérifier la nature, la géométrie et les caractéristiques géotechniques des formations géologiques présentes dans le proche sous-sol afin d'adapter au mieux le système de fondation de la construction.

Si la présence d'argile est confirmée, des essais en laboratoire permettront d'identifier la sensibilité du sol au retrait-gonflement.

#### ➤ Réalisez des fondations appropriées

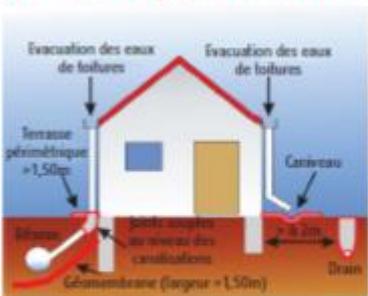
- Prévoir des fondations continues, armées et bétonnées à pleine fouille, d'une profondeur d'ancrage de 0,80 m à 1,20 m en fonction de la sensibilité du sol ;
- Assurer l'homogénéité d'ancrage des fondations sur terrain en pente (l'ancrage aval doit être au moins aussi important que l'ancrage amont) ;
- Éviter les sous-sols partiels, préférer les radiers ou les planchers porteurs sur vide sanitaire aux dallages sur terre plein.



#### ➤ Consolider les murs porteurs et désolidariser les bâtiments accolés

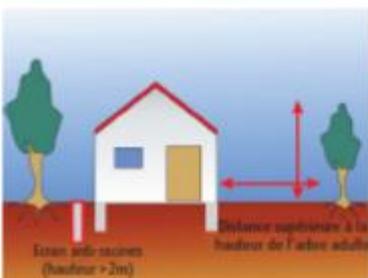
- Prévoir des chaînages horizontaux (haut et bas) et verticaux (poteaux d'angle) pour les murs porteurs ;
- Prévoir des joints de rupture sur toute la hauteur entre les bâtiments accolés fondés différemment ou exerçant des charges variables.

#### ..... aménager, rénover .....



#### ➤ Éviter les variations localisées d'humidité

- Éviter les infiltrations d'eaux pluviales (y compris celles provenant des toitures, des terrasses, des descentes de garage...) à proximité des fondations ;
- Assurer l'étanchéité des canalisations enterrées (joints souples au niveau des raccords) ;
- Éviter les pompages à usage domestique ;
- Envisager la mise en place d'un dispositif assurant l'étanchéité autour des fondations (trottoir périphérique anti-évaporation, géomembrane...)
- En cas d'implantation d'une source de chaleur en sous-sol, préférer le positionnement de cette dernière le long des murs intérieurs.



#### ➤ Réalisez des fondations appropriées

- Éviter de planter des arbres avides d'eau (saules pleureurs, peupliers ou chênes par exemple) à proximité ou prévoir la mise en place d'écrans anti-racines ;
- Procéder à un élagage régulier des plantations existantes ;
- Attendre le retour à l'équilibre hydrique du sol avant de construire sur un terrain récemment défriché.